



les

dossiers

Enseignement scolaire

Le fonctionnement du brevet
informatique et internet
au collège

165 [avril 2005]

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



les dossiers

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Direction de l'évaluation et de la prospective

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Direction de l'évaluation et de la prospective
61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15

Directeur de publication : **Claudine PERETTI**

les dossiers

Responsables de ce numéro : **Régine GENTIL et Jean-François LÉVY**

DEP – Bureau de l'édition
Service ventes
61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15
Téléphone : 01 55 55 72 04

Prix : 15 euros

Centre de documentation de la DEP
Téléphone : 01 55 55 73 58
01 55 55 73 61

Le fonctionnement du brevet informatique et internet au collège

Régine GENTIL et Jean-François LÉVY

avec la collaboration de **Jean-Claude GUILLAUME et Roseline VERDON**

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Direction de l'évaluation et de la prospective

Avant-propos

L'étude de la mise en place du brevet informatique et internet entamée à l'automne 2000 est intéressante à plus d'un titre.

Elle montre en premier lieu que, partant du constat que l'usage des technologies de l'information et de la communication répond à une évolution sociale inéluctable, l'institution scolaire s'est mise rapidement en mesure de répondre à la commande qui lui était faite : deux ans après le lancement du dispositif, de l'ordre de deux collèges sur trois organisaient le B2i.

Mais ce qu'elle montre aussi c'est que placée face à un "objet pédagogique d'une nature inhabituelle qui consiste à valider des compétences acquises en dehors des programmes spécifiques et sans s'appuyer sur des épreuves, des contrôles ou des examens", l'institution scolaire n'a guère saisi cette opportunité pour développer le travail interdisciplinaire des enseignants, favoriser la continuité des apprentissages entre l'école et le collège, le collège et le lycée, articuler enseignement disciplinaire et usage des nouvelles technologies et pour rendre l'élève davantage acteur de sa formation.

De fait, la mise en place du B2i repose en grande partie sur la volonté des chefs d'établissement et l'implication des enseignants de technologie qui trouvent là des modalités de certification originales des compétences acquises par la formation qu'ils dispensent.

La directrice de l'évaluation et
de la prospective



Claudine PERETTI

REMERCIEMENTS

La Direction de l'évaluation et de la prospective remercie tout particulièrement les membres du comité de pilotage :

Monsieur Philippe Alnet, professeur de technologie, académie de Paris

Monsieur Jean-Michel Berard, IGEN

Madame J. Bloas-Gonin, Chef du bureau des collèges Desco A2

Madame Jeanine Closset, CTICE, CRDP d'Auvergne

Madame Brigitte Jauffret, IA-IPR (mathématiques), académie d'Amiens

Madame Chantal Merza, principale, académie de Versailles

Madame Marie-Christine Milot, DT, bureau des TIC pour l'enseignement scolaire

Monsieur Laurent Odic, DT, bureau des TIC pour l'enseignement scolaire

Monsieur Christophe Tausin, professeur de technologie, académie de Bordeaux

Madame Dominique Ywanne, principale, académie de Créteil

Cette étude a pu être menée à bien grâce au concours des enseignants et des chefs d'établissements qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires. Qu'ils en soient ici remerciés.

Cette enquête, comme toute enquête publique, a fait l'objet d'une déclaration à La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ce qui garantit l'anonymat des déclarations et du traitement. Elle est donc couverte par le secret statistique et nul n'a connaissance des déclarations individuelles.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	9
<i>Le fonctionnement du dispositif à travers le discours des acteurs.....</i>	<i>11</i>
<i>Les modalités de validation du B2i.....</i>	<i>12</i>
<i>Les effets perçus de la mise en œuvre du B2i.....</i>	<i>13</i>
<i>En conclusion.....</i>	<i>13</i>
PRÉSENTATION	15
<i>La mise en place du B2i.....</i>	<i>17</i>
<i>La problématique de l'étude.....</i>	<i>17</i>
<i>La méthodologie de l'étude.....</i>	<i>18</i>
<i>Les caractéristiques des répondants.....</i>	<i>19</i>
I – LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF À TRAVERS LE DISCOURS DES ACTEURS..	23
<i>Les données factuelles.....</i>	<i>25</i>
<i>Le rôle spécifique du chef d'établissement.....</i>	<i>32</i>
II – LES MODALITÉS DE VALIDATION DU B2I.....	35
<i>Les acteurs de la mise en œuvre du B2i.....</i>	<i>37</i>
<i>Les activités support du B2i.....</i>	<i>37</i>
<i>Les modalités d'évaluation des compétences.....</i>	<i>41</i>
<i>Le suivi des feuilles de position.....</i>	<i>42</i>
<i>Les ressources documentaires des enseignants.....</i>	<i>44</i>
III – LES EFFETS PERÇUS DE LA MISE EN ŒUVRE DU B2I.....	47
<i>L'établissement.....</i>	<i>49</i>
<i>Les pratiques enseignantes.....</i>	<i>50</i>
<i>Les apprentissages des élèves.....</i>	<i>52</i>
<i>Opinions sur le dispositif B2i proprement dit.....</i>	<i>53</i>
IV – LES FREINS ET LES OBSTACLES.....	55
<i>Les établissements ne participant pas au B2i.....</i>	<i>57</i>
<i>Les enseignants qui ne participent pas au B2i dans les établissements impliqués.....</i>	<i>58</i>
CONCLUSION.....	63
ANNEXES.....	67
ANNEXE 1 : PREMIER QUESTIONNAIRE EN LIGNE.....	69
À TOUS LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT.....	69
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE AUX ENSEIGNANTS.....	75
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE AUX PRINCIPAUX DE COLLÈGE.....	89

SYNTHÈSE

Le brevet informatique et internet (B2i), instauré en 2000 (BOEN N° 42 du 23 novembre 2000) affirme la nécessité de dispenser à chaque futur citoyen une formation aux utilisations des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui doit permettre d'en faire un usage raisonné, de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique, d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations. Le B2i doit attester le niveau de compétences acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédias et de l'internet à la fin de l'école primaire (niveau 1) et du collège (niveau 2).

A la rentrée 2003-2004, après deux ans de fonctionnement, il est apparu nécessaire de faire un point sur les évolutions du B2i afin de donner suite aux projets d'extension au lycée (niveau 3) et à l'université (« C2i »).

Ce rapport présente les résultats de l'étude de nature quantitative et surtout qualitative sur le fonctionnement du dispositif B2i réalisée dans les collèges en 2004. Le recueil des données a été effectué en deux étapes, pour s'assurer d'un retour suffisant d'enseignants de toutes disciplines concernés par le dispositif. Un premier questionnaire court (1 à 4 questions) a interrogé en ligne sur internet les principaux de tous les collèges publics de France métropolitaine et des départements d'Outre Mer (DOM).

Le B2i est déclaré être mis en place dans un peu plus de deux collèges sur trois parmi les 85 % des établissements ayant répondu au premier questionnaire.

Un deuxième questionnaire, plus complet, a été présenté sur internet à un échantillon de 800 collèges et de 2 200 enseignants (de toutes disciplines, y compris la documentation) tirés dans la base des répondants au premier questionnaire et participant au B2i. 57 % des établissements et 46 % des enseignants y ont répondu.

Parmi les enseignants répondants, **27 % disent participer à la validation des compétences du B2i**. La non-participation au B2i se situe à deux niveaux : celui des principaux qui ont répondu négativement lors de la première enquête puis, dans l'échantillon des collèges ayant mis en œuvre le dispositif du B2i, celui des enseignants qui ne participent pas à ce dispositif.

On a pu constater une grande disparité dans le nombre de questionnaires renvoyés par discipline, ce qui ne permet pas de fournir des résultats représentatifs pour chacune d'entre elles. Le traitement global des données recueillies ainsi chez les enseignants, effectué après pondération calculée en fonction des poids nationaux de chaque discipline, permet d'avancer des résultats toutes disciplines confondues. En revanche il n'est pas possible, compte tenu du faible nombre de réponses des enseignants participant au B2i dans beaucoup de disciplines, de présenter les résultats triés ainsi. Seuls les enseignants de technologie ont répondu en nombre suffisant (102 individus) et leur taux de participation au B2i est très important (91 %), devançant de loin les professeurs des autres disciplines, ce qui permet de faire état de leurs opinions. Ces faits ont été également analysés.

Le fonctionnement du dispositif à travers le discours des acteurs

L'étude du fonctionnement concret du dispositif B2i nécessite d'analyser d'abord les données recueillies sur les matériels disponibles et sur les usages qui peuvent en être faits ainsi que sur le rôle du principal, que les textes fondateurs du B2i désignent comme le responsable de l'organisation du dispositif dans l'établissement.

Le B2i est mis en œuvre dans des collèges bien équipés, où le chef d'établissement est impliqué et l'organisation favorable aux TIC.

L'étude montre que les collèges répondants et ayant mis en place le dispositif du B2i sont globalement bien équipés et qu'ils disposent, pour la quasi totalité d'entre, d'un réseau local ouvert aux usages pédagogiques ; neuf établissements sur dix ont une (ou plusieurs) salle(s) multimédia, six sur dix un site Web et les élèves ont accès aux ordinateurs en dehors des cours dans sept collèges sur dix. En revanche,

quand le dispositif n'existe pas, six principaux sur dix évoquent l'insuffisance des liaisons internet, comme si, à leurs yeux, le nombre et la qualité des liaisons externes étaient directement articulés à la mise en œuvre du B2i.

Les enseignants mettant en œuvre le B2i utilisent les TIC dans leurs activités professionnelles, mais beaucoup plus souvent en dehors de la présence des élèves qu'avec eux dans la classe ; dans cette situation, les usages sont majoritairement centrés sur des applications de bureautique puis sur la navigation sur internet. La mise en place du dispositif B2i se fait régulièrement depuis son lancement (un tiers en 2001, un tiers en 2002 et un tiers en 2003). La fonction de coordination qui doit faciliter la mise en œuvre du dispositif existe dans 8 collèges sur 10 et s'exerce plutôt au niveau de l'établissement ; elle est surtout confiée aux professeurs de technologie ou aux coordonnateurs TIC (qui sont les mêmes personnes dans un cas sur deux) et fait l'objet de réunions spécifiques, qui portent davantage sur des questions de répartition des tâches de validation de compétences que sur l'élaboration de documents pédagogiques, supports d'activités utilisés pour la validation des compétences recherchées.

On relève chez les principaux répondants un ensemble de déclarations montrant leur fort engagement envers les TIC et le dispositif du B2i, ce dernier étant souvent pris en compte dans le projet d'établissement.

S'estimant bien informés sur le dispositif, les principaux n'hésitent pas à le présenter quasiment systématiquement aux enseignants et à organiser à leur intention des réunions spécifiques sur site pour répondre à une demande, qui s'exprime dans environ quatre collèges sur dix.

Les modalités de validation du B2i

Le collège est le lieu de la majorité des validations du niveau 1 du B2i, nous apprend cette enquête. Ainsi, les principaux estiment très diversement la possibilité pour les élèves de sortir de troisième munis des compétences de niveau 2, correspondant en principe au collège.

Les compétences appartenant au niveau 1 du B2i sont plus fréquemment validées dans les premières classes du collège et on trouve celles du niveau 2 plus fréquemment en quatrième et troisième. Les validations s'effectuent principalement sur des tâches d'acquisition et de réinvestissement dans des activités disciplinaires et interdisciplinaires (les IDD sont beaucoup utilisés). Les domaines les plus fréquemment concernés (aux deux niveaux du B2i) portent sur les compétences centrées sur la production de texte, la maîtrise des premières bases de la technologie informatique et la recherche documentaire. L'utilisation de la messagerie électronique est peu fréquente. Le travail autour du B2i semble ainsi très proche de l'ensemble des activités TIC du collège.

Les validations sont assurées par plusieurs professeurs mais ceux de technologie ont un rôle central pour ces tâches. Il semble qu'ils aient eu dès le démarrage du B2i un rôle spécifique dans le dispositif, à plus d'un titre. En témoigne le nombre de répondants au questionnaire et le nombre de participants au B2i. Quelque cinquante principaux disent leur avoir confié les questionnaires destinés, d'après le plan de sondage, à des enseignants d'autres disciplines, autre preuve de leur rôle dans le B2i. Les professeurs de technologie sont très actifs à tous les niveaux, dans tous les domaines de compétences du B2i et se distinguent particulièrement en ce qui concerne la validation des compétences de base en TIC et de celles relatives à l'attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les TIC ; ils montrent ainsi leur souci de sensibiliser les élèves à la nécessaire critique des informations et de leurs sources.

Mais les aspects originaux du dispositif du B2i sont relativement peu respectés, pour ce qui est de la possibilité donnée aux élèves de solliciter eux-mêmes les validations auprès des enseignants. Le suivi des feuilles de position (carnet individuel spécifique au B2i pour chaque élève) n'est pas non plus assuré de manière aussi fréquente qu'on aurait pu le souhaiter, surtout entre école et collège. Les documents annexes aux feuilles de position conçus et édités par des équipes enseignantes, les cellules TIC académiques, etc., sont peu utilisés.

Les effets perçus de la mise en œuvre du B2i

Le recueil des opinions des principaux et enseignants des collèges participants sur le fonctionnement de l'établissement, sur les pratiques des enseignants et les apprentissages des élèves face à la mise en place du B2i ainsi que sur les relations entre usages des TIC et mise en œuvre du B2i ont permis l'élaboration d'une image pertinente du fonctionnement de celui-ci.

La moitié des enseignants et quatre principaux sur dix pensent que la mise en œuvre du B2i favorise les usages des TIC en classe. Dans des proportions un peu moindres, les acteurs pensent que le B2i encourage les enseignants à se former à l'usage des TIC. Des effets de ce type n'étaient-ils pas espérés au moment de la création du brevet informatique et internet ?

D'après les acteurs impliqués dans le dispositif, celui-ci **favorise nettement l'acquisition des compétences TIC chez les élèves** et développe des qualités de l'ordre de la motivation et de la valorisation de leurs compétences personnelles, mais peu le goût de l'effort.

Enfin, **les spécificités du dispositif proprement dit semblent recueillir des opinions favorables.** Par exemple l'obligation d'avoir acquis toutes les compétences nécessaires à un niveau pour obtenir le B2i paraît satisfaire l'ensemble des acteurs, ainsi que le principe de la validation des compétences avec les activités disciplinaires. Le système des feuilles de position recueille un accord général, qu'il faut cependant nuancer par le rappel de la médiocre utilisation qui en est faite. La moitié d'entre eux expriment leur satisfaction en ce qui concerne la clarté de la définition des compétences à valider pour obtenir le B2i, mais ces définitions leur paraissent beaucoup moins claires pour les élèves. Faudrait-il, sur ce point, envisager une réécriture du référentiel de compétences ?

Il ne fait donc aucun doute que les acteurs participant au dispositif du B2i en sont satisfaits dans l'ensemble ; il n'en reste pas moins vrai qu'un quart seulement des enseignants (27 %) est actuellement concerné.

Les enseignants émettent, cependant, des doutes sur la réalité d'un travail en commun sur le B2i.

Le dispositif du B2i ne paraît pas beaucoup inciter les enseignants à mettre en place de nouvelles activités pluridisciplinaires, et ces derniers soulignent l'aspect chronophage du dispositif. Ils semblent également peu sensibles au développement de pratiques d'auto-évaluation et d'évaluation par compétences qui pourraient être suscitées par le B2i.

Enfin **le B2i ne semble pas, d'après ses acteurs, avoir une influence sur les équipements ni sur l'image de l'établissement.** Les relations entre enseignants, directeurs d'écoles et proviseurs des lycées ne sont pas non plus améliorées, ces faibles pourcentages de réponses positives concernent davantage les principaux que les enseignants, ce qui tendrait à montrer que les contacts sont plus administratifs que pédagogiques.

En conclusion

Le B2i est mis en place dans deux collèges sur trois. Enseignants et principaux se montrent globalement satisfaits du dispositif et soulignent un certain nombre de points positifs pour les élèves et le développement de nouvelles pratiques d'évaluation. Cependant le B2i a apparemment peu d'effets sur l'amélioration des équipements et sur l'image de l'établissement. Même si le dispositif ne suscite pas d'opposition de principe, peu d'enseignants participent à la validation des compétences et les professeurs de technologie sont beaucoup plus impliqués que leurs collègues des autres disciplines. Il semble qu'une meilleure connaissance des contenus du B2i pourrait être de nature à inciter un plus grand nombre d'enseignants à participer à la validation.

La gestion des feuilles de position pourrait ainsi être confiée aux élèves. Il faudrait surtout continuer à travailler au développement de l'usage des TIC dans les pratiques enseignantes disciplinaires.

PRÉSENTATION

Ce rapport présente les résultats d'une étude sur le fonctionnement du Brevet Informatique et Internet (B2i) dans les collèges, inscrite au programme de travail 2004 de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

La mise en place du B2i

Le brevet informatique et internet (B2i) a été instauré par la note de service 2000-206 du 16 novembre 2000, publiée au Bulletin officiel de l'Éducation nationale (BOEN) N° 42 du 23 novembre 2000. Ce texte définit les niveaux 1 (école) et 2 (collège) du B2i qui doit attester du niveau de compétences acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédias et de l'internet à la fin de l'école primaire et du collège.

Le brevet informatique et internet affirme la nécessité de dispenser à chaque futur citoyen une formation aux utilisations des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui doit permettre d'en faire un usage raisonné, de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique, d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations.

Un dispositif d'information, d'incitation et d'aménagement a suivi, jusqu'à la rentrée 2001, la création du brevet, en permettant, notamment, que le niveau 1 (école) soit validé au collège et le niveau 2 au lycée (lycée général et technologique et lycée professionnel).

De plus, des documents pédagogiques ont été produits par un groupe de travail animé par la direction de la technologie, une zone spécifique B2i a été ouverte sur le site Educnet et des mesures visant à la formation des enseignants ont été prises, notamment dans les IUFM.

La problématique de l'étude

Un rapport de l'IGEN, faisant le point sur la mise en place du brevet informatique et internet dans les collèges et les écoles au cours de l'année 2000-2001, a été rendu public en juillet 2001. Il faisait état d'un certain nombre de difficultés de mise en œuvre et avançait des propositions pour améliorer et faire évoluer favorablement le B2i, présenté comme un « objet pédagogique d'une nature inhabituelle qui consiste à valider des compétences acquises en dehors de programmes spécifiques et sans s'appuyer sur des épreuves, des contrôles ou des examens ».

A la rentrée 2003-2004, après deux ans de fonctionnement, il est apparu nécessaire de refaire un point sur les évolutions du B2i afin de donner suite aux projets d'extension au lycée (niveau 3) et à l'université (« C2i »). Aussi, la DEP a-t-elle été sollicitée pour réaliser une étude de nature quantitative et surtout qualitative sur le fonctionnement du dispositif B2i au collège.

Ce dispositif a été conçu comme original dans sa forme, par le type d'épreuves et leur suivi au cours du temps, à tous les niveaux (de l'école primaire à l'université) et dans ses contenus, la démarche du B2i prend en compte la construction non disciplinaire du domaine TIC, base institutionnelle posée et respectée depuis le début de l'informatique éducative. La particularité des TIC dans l'enseignement est, en effet, d'être à la fois objet de connaissance et savoir-faire spécifiques à acquérir ainsi qu'outil au service des disciplines (et à vocation fortement interdisciplinaire). De ce fait, pluridisciplinarité et travail en commun des enseignants sont des composantes fortes du dispositif. L'étude s'est donc attachée à fournir des données sur l'engagement réel des enseignants des différentes disciplines du collège. Une hypothèse fréquemment partagée était, au départ, que les professeurs de technologie et de documentation avaient une implication particulière dans la mise en œuvre du dispositif.

Il est aussi apparu nécessaire d'étudier la façon dont circulent les supports de certification ou « feuilles de position » (carnet individuel spécifique au B2i pour chaque élève) au sein même du collège et entre les différents niveaux (école, collège, lycée).

Dans les textes fondateurs, la mise en œuvre du B2i ne revêt, au collège, aucun caractère obligatoire. Sa mise en place est donc largement tributaire de l'équipement des établissements, des compétences TIC des enseignants et de la manière dont les instructions et recommandations sont reçues, comprises et appliquées par les chefs d'établissement, d'une part, et par les équipes enseignantes, de l'autre.

C'est dans ces perspectives qu'ont été recueillis, par voie de questionnaires, des éléments relatifs à l'équipement et au fonctionnement TIC des établissements, aux politiques TIC et à l'organisation pratique des validations des compétences B2i. De plus, parce que la difficulté de faire acquérir des compétences TIC bien identifiées à travers des activités disciplinaires est très rapidement apparue dans les premiers documents relatifs au B2i (cf. *Dossiers de l'ingénierie éducative* n° 39) et que le dispositif n'envisageait, au moment de sa création, ni l'information ni la formation des enseignants, on s'est efforcé de recueillir des données sur ces derniers points.

La méthodologie de l'étude

L'étude a été mise en place avec l'aide d'un comité de pilotage comprenant des représentants du groupe national d'évaluation et de suivi du B2i (GNES), de l'inspection générale, de la DESCO, de la DT, un conseiller TICE auprès d'un recteur, des IPR-IA, un principal de collège, un enseignant de technologie, un enseignant documentaliste et un enseignant d'une autre discipline.

Deux questionnaires ont été élaborés, l'un à destination des principaux, l'autre à destination des enseignants, acteurs les plus directement concernés par la mise en œuvre du dispositif B2i.

On ne disposait, avant le début de l'étude, que de fort peu d'éléments sur le comportement de ces acteurs vis-à-vis du dispositif et pour procéder à un tirage pertinent d'échantillon de personnes à questionner. Des premiers calculs ont néanmoins fait apparaître qu'il faudrait envoyer quelques 6 500 questionnaires pour recueillir les opinions de 350 à 500 enseignants mettant en œuvre le B2i, sans doute à des degrés divers. Devant le peu d'efficacité de cette solution, il a été envisagé de renforcer le questionnement du nombre d'enseignants répondants des disciplines **supposées** être les plus concernées (technologie, documentation), mais cette façon de procéder risquait de diminuer d'autant les réponses des enseignants des autres disciplines, ce qui n'était pas non plus souhaitable dans la mesure où l'un des résultats attendus de l'étude était de connaître le mieux possible les caractéristiques de **tous** les enseignants impliqués.

Un recueil de données en deux étapes

On a donc développé une stratégie plus efficiente se déroulant en deux étapes. La première a consisté à interroger **en ligne** sur internet les principaux de **tous** les collèges publics de France métropolitaine et des départements d'Outre Mer (DOM), par un questionnaire court comportant 1 à 4 questions (voir annexe 1). L'intérêt de cette opération était d'abord d'augmenter significativement le nombre de retours de questionnaires enseignants directement concernés par le B2i, dans la mesure où l'échantillon d'enseignants était tiré dans la base des collèges participant effectivement au dispositif. Cette première phase permettait aussi de fournir un taux de participation **réel**, appréciable pour dresser un état des lieux du dispositif. De plus, les données recueillies étaient immédiatement utilisables par les logiciels de traitement statistique.

La deuxième étape a été effectuée à partir de la nouvelle base de sondage, constituée des établissements ayant répondu avoir mis en place le B2i. On a procédé à un échantillonnage représentatif (France métropolitaine + DOM), à un taux de sondage adapté : sur la base de 800 collèges et de 2 200 enseignants (200 par discipline pour onze disciplines, documentation comprise), on pouvait espérer recueillir des informations en nombre suffisant sur la participation au dispositif des enseignants de toutes les disciplines,

ainsi que faire des comparaisons entre disciplines sans courir un risque trop élevé d'aboutir à des groupes d'enseignants dont les tailles seraient trop disparates. Les enseignants devaient être choisis par les chefs d'établissement selon une double consigne faisant intervenir d'une part les disciplines prévues et d'autre part, l'application d'une règle simple assurant la nécessaire dimension aléatoire du tirage.

Le support électronique a été retenu pour deux raisons principales : il paraissait difficile d'une part de proposer un questionnaire touchant les TIC sans offrir la possibilité d'y répondre sur un support en cohérence avec l'objet du questionnement et d'autre part de se priver de la facilité de mise en œuvre et de recueil des données qu'autorise le questionnement en ligne. Cependant il a été décidé de doubler ce support de la possibilité d'imprimer un questionnaire sous la forme « papier » plus classique et de le renvoyer par voie postale, pour ne pas éliminer des personnes encore peu familiarisées avec les TIC. Les messages électroniques sollicitant les acteurs interrogés mentionnaient ainsi explicitement ces deux possibilités, en essayant d'inciter à la réponse en ligne.

Les caractéristiques des répondants

Premier questionnaire

Le premier questionnaire a recueilli un grand nombre de réponses des chefs d'établissement. Sur 5 189 principaux sollicités, 4 415 ont répondu (**85,08 %**). Ces 85 % de collègues ne sont pas différenciés de l'ensemble des collègues au plan national en termes de taille de l'établissement, d'implantation socio-géographique ou d'appartenance éventuelle à une ZEP.

3 120 (70, 67 % des répondants) déclarent participer au B2i et 1 295 (29,33 %) ne pas y participer.

Une assez forte proportion de collègues répondants, en l'occurrence 71 %, ont ainsi déclaré avoir mis en place le dispositif de validation des items du B2i. Si tous les collègues interrogés avaient répondu à la première phase de l'enquête, cette proportion de collègues déclarant contribuer à la validation du B2i serait probablement légèrement inférieure au niveau atteint à l'issue de la période d'interrogation (peut-être 65 ou 66 %), compte tenu de la tendance observée sur toute la période : taux de réponse à la première phase et taux de contribution au dispositif de validation ont en effet graduellement évolué en sens contraire. On peut donc considérer **qu'au minimum deux collègues publics sur trois** ont mis en place, au 3^e trimestre de l'année scolaire 2003-2004, le dispositif de validation du B2i.

Deuxième questionnaire

800 questionnaires ont été envoyés aux **principaux** ; **454 (57,17 %)** sont revenus, dont **320 (70, 48 %)** réponses en ligne et **134 (29, 51 %)** réponses papier.

La représentativité des établissements a été vérifiée par rapport aux paramètres nombre d'élèves, taille de l'unité urbaine et appartenance à une ZEP.

2 200 questionnaires ont été envoyés aux **enseignants** ; **1 003** ont répondu (**45,59 %**), dont **705 (70,29 %)**, réponses en ligne et **298 (29,71 %)** sur papier.

Taux de réponse en ligne et sur papier

On constate que les taux de réponse par les deux supports sont sensiblement identiques pour les enseignants et les principaux. 7 personnes sur 10 ont répondu en ligne, toutes disciplines confondues pour les enseignants, ce qui peut être interprété comme un signe positif d'usage des TIC par les enseignants et les chefs d'établissement.

Participation au B2i des enseignants par disciplines

Le plan d'échantillonnage prévoyait de solliciter 200 enseignants de chacune des 11 disciplines du collège (documentation comprise). Les disciplines ont été réparties en 4 groupes différents, 200 collèges recevant la même consigne pour chacun d'eux. On a pu constater une grande disparité dans le nombre de questionnaires renvoyés par discipline, ce qui a conduit à s'interroger sur la représentativité des données recueillies et sur les raisons mêmes de ces disparités. Une analyse détaillée met en évidence qu'un nombre non négligeable d'enseignants (109, soit près de 11 % des répondants) ont répondu à l'enquête alors qu'ils n'étaient pas sollicités (il s'agit en particulier de 13 professeurs de mathématiques et de 69 enseignants de technologie dont 51 ont répondu seuls à la place des trois enseignants souhaités dans les modalités de passation). Certains principaux auraient-ils spontanément confié le questionnaire à des enseignants de technologie sans tenir compte des consignes qu'ils avaient reçues quant aux disciplines à solliciter ? Peut-on y voir le signe de l'implication spécifique de la technologie dans le dispositif B2i ?

Le nombre de réponses correspondant aux disciplines « prescrites » (qui respectent ainsi le plan d'échantillonnage) et servant de base à tous les traitements est donc, après avoir éliminé 15 enseignants n'ayant pas indiqué leur discipline d'exercice, de 879 enseignants. Le tableau suivant en montre la répartition.

Participation au B2i	Nombre de répondants	Taux de réponse*	Participant au B2i		Ne participent pas au B2i	
			Effectif	%	Effectif	%
Arts plastiques	68	34 %	7	10 %	61	90 %
Documentation	84	42 %	33	39 %	51	61 %
Éducation musicale	70	35 %	4	6 %	66	94 %
EPS	84	42 %	5	6 %	79	94 %
Français	66	33 %	16	24 %	50	76 %
Histoire-géographie	86	43 %	14	16 %	72	84 %
Langues	70	35 %	13	19 %	57	81 %
Mathématiques	82	41 %	37	45 %	45	55 %
Physique-chimie	83	42 %	18	22 %	65	78 %
SVT	74	37 %	12	16 %	62	84 %
Technologie	112	56 %	102	91 %	10	9 %
Total	879		261		618	

Tableau 1 : répartition des enseignants répondants selon leur discipline d'enseignement (base = 879 répondants prescrits)

* Nombre de répondants/200, nombre d'enseignants de chaque discipline sollicités dans le plan d'échantillonnage.

Sans surprise, les professeurs de technologie sont beaucoup plus nombreux (91 %) à le faire. Parmi les spécificités disciplinaires, pour autant qu'on puisse avancer quelques éléments, il semblerait que les enseignants de mathématiques¹ arrivent en seconde position pour valider les compétences B2i (environ 45 %), juste avant les documentalistes (environ 39 %). Si la forte implication des enseignants de technologie et, dans une moindre mesure, de celle des documentalistes dans le B2i, les uns chargés d'initier les élèves à l'usage des TIC, les autres à la recherche documentaire, ne peuvent surprendre, la responsabilité importante des professeurs de mathématiques en ce domaine est plus étonnante.

¹ On rappelle que les données concernant les disciplines autres que la technologie n'ont qu'une valeur indicative, eu égard au faible nombre de répondants.

L'exploitation des résultats

Le traitement global des données recueillies, effectué après l'application de coefficients de pondération calculés en fonction des poids nationaux de chaque discipline, permet d'avancer des résultats toutes disciplines confondues. Il est, par contre, plus difficile, compte tenu du faible nombre de réponses des enseignants participant au B2i dans beaucoup d'entre elles, de présenter les résultats par discipline. On ne peut réellement avancer des pourcentages que pour les enseignants de technologie, seuls à avoir répondu en nombre suffisant (102 individus). Des réponses d'enseignants de certaines disciplines seront parfois prises en compte, sans que l'on puisse leur attribuer une quelconque valeur statistique.

**I – LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF À TRAVERS
LE DISCOURS DES ACTEURS**

La mise en oeuvre du B2i suppose tout à la fois que le collège soit doté d'un équipement informatique adapté à des utilisations variées et accessibles aux élèves, toutes conditions qui ne peuvent que témoigner de l'existence d'une réelle volonté de favoriser l'usage des TIC au niveau de l'établissement. L'étude du fonctionnement concret du dispositif B2i nécessite donc de s'attarder quelque peu sur les matériels disponibles et sur les usages qui peuvent en être faits ainsi que sur le rôle du principal que les textes fondateurs du B2i désignent comme le responsable de l'organisation du dispositif dans l'établissement.

On notera que l'ensemble des traitements et les résultats exposés ci-dessous sont effectués – sauf spécification contraire – sur la base des 454 principaux ayant répondu au sein de l'échantillon des 800 collèges choisis parmi les établissements mettant en oeuvre le B2i.

Les données factuelles

On rappelle qu'elles concernent les établissements où le B2i est mis en oeuvre.

Éléments contextuels sur l'usage des TIC dans les établissements

Des renseignements sur l'équipement en réseaux et en salles multimédia ainsi que sur les possibilités d'accès des élèves à ces équipements sont nécessaires pour situer le contexte dans lequel se place la mise en oeuvre du B2i. Les réponses des principaux figurent ci-dessous :

Votre établissement dispose-t-il ?	% Oui
D'un réseau local ouvert aux usages pédagogiques ?	92 %
De plusieurs accès à internet à haut débit disponibles sur des postes à disposition des élèves ?	69 %
D'une (ou plusieurs) salle(s) multimédia ?	89 %
D'un site Web ?	63 %

Tableau 2 : équipement des établissements (base = 454 principaux répondants)

Les élèves ont-ils accès aux ordinateurs en dehors des cours ?	70 %
L'établissement dispose-t-il d'une charte d'usage du réseau et d'internet ?	54 %
Les élèves en ont-ils connaissance ?*	84 %*

*Pourcentage de « oui » parmi les principaux dont l'établissement dispose d'une charte.

Tableau 3 : accès des élèves à internet (base = 454 principaux répondants)

Les collèges ayant mis en place le dispositif sont globalement bien équipés. La quasi totalité d'entre eux dispose d'un réseau local ouvert aux usages pédagogiques, neuf sur dix ont une (ou plusieurs) salle(s) multimédia, six sur dix un site Web et les élèves ont accès aux ordinateurs en dehors des cours dans sept collèges sur dix. Ces données ne permettent toutefois pas de connecter systématiquement la qualité d'un équipement informatique à la mise en place du B2i, puisque nous ne connaissons pas l'état des matériels disponibles dans les établissements dans lesquels le B2i n'est pas encore en fonctionnement. Néanmoins, on a pu relever que, lorsque le B2i est mis en place, sept collèges sur dix disposent de plusieurs accès à internet à haut débit sur des postes accessibles aux élèves. En revanche, quand le dispositif n'existe pas, six principaux sur dix évoquent l'insuffisance des liaisons internet, comme si, à leurs yeux, le nombre et la qualité des liaisons internet étaient directement articulés à la mise en oeuvre du B2i.

Les pratiques des enseignants dans le domaine des TIC sont également un facteur contextuel important. Des données succinctes ont été recueillies sur les usages qu'ils font des TIC et les types de logiciels qu'ils utilisent.

Utilisez-vous les TIC de la manière suivante (Cochez un ou plusieurs items)	%
À des fins professionnelles, hors de la présence des élèves (recherches, préparations, gestion des notes, etc.) ?	89 %
Devant les élèves, sans manipulations de l'ordinateur de leur part ?	20 %
Devant les élèves, avec manipulations de l'ordinateur de leur part, sans internet ?	44 %
Devant les élèves, avec manipulations de l'ordinateur de leur part, avec internet ?	46 %

Tableau 4 : Utilisation des TIC par les enseignants (avec pondération par discipline) : (base = 879 enseignants répondants)

On constate (qu'ils valident les compétences du B2i ou non) que les enseignants répondants sont nombreux (89 %) à utiliser beaucoup les TIC dans leurs activités professionnelles en dehors de la présence des élèves (pour préparer les séquences d'enseignement, des exercices d'évaluation, gérer les notes ou les absences, par exemple). Ce taux massif vient corroborer les résultats d'une étude précédemment conduite par la DEP² et atteste de l'intérêt que les enseignants portent à des outils qu'ils estiment relever d'une évolution sociale inéluctable. Tandis que l'usage des TIC devant les élèves mais sans manipulation de leur part (à des fins d'illustrations par exemple) ne concerne que 20 % des enseignants répondants, plus de la moitié d'entre eux enseignent en faisant usage des TIC avec implication des élèves (que cet usage concerne ou non internet).

Bien qu'il soit difficile de donner des résultats par discipline, compte tenu de la faible représentation de certaines d'entre elles, on peut mentionner la prédominance de la physique-chimie (47 %) et de SVT (46 %) pour les utilisations sans manipulation des élèves, qui peut s'expliquer par l'existence de pratiques anciennes autour d'installations à visée démonstrative. Par contre, si les professeurs de technologie utilisent peu (34%) les TIC dans cette dernière situation (sans manipulation de la part des élèves) on les voit massivement apparaître dans toutes les autres possibilités. On peut, sans nul doute, attribuer cette spécificité au fait que l'usage des TIC est prescrit dans les programmes d'enseignement de la discipline et que les TIC y ont le statut d'objet d'enseignement.

L'usage d'internet est particulièrement signalé par les documentalistes (94 % d'entre eux) qui doivent former les élèves à la recherche documentaire, tant en ligne qu'hors ligne car les manipulations sans internet figurent aussi avec un pourcentage très conséquent (80 %).

² Les attitudes des enseignants vis à vis des TIC, *Note d'évaluation* n°03-04 (décembre 2003) et *Dossier Education formation*, n°157, septembre 2004.

Si vous faites manipuler les élèves, quels logiciels utilisez-vous avec eux ? (Cochez un ou plusieurs items)	%
Outils généraux de bureautique (tableur, traitement de texte)	87 %
Logiciels de navigation internet	85 %
Logiciels disciplinaires spécifiques	71 %
Logiciels de recherche et/ou de documentation...	59 %
Banques d'outils généraux trans et interdisciplinaires (encyclopédies, atlas, autres)	56 %
Logiciels de traitement d'images	29 %
Logiciels de gestion de messagerie	26 %
Logiciels de création de pages html	25 %

Tableau 5 : utilisation des logiciels par les enseignants (base = 303 enseignants faisant manipuler, pondérés)

Parmi les logiciels utilisés par les enseignants, les outils généraux de bureautique (traitement de texte, tableur) sont les plus fréquemment cités (87 %) ainsi que les logiciels de navigation internet (85 %) ; ces usages correspondent à des activités TIC historiquement installées et les plus connues des enseignants (en relation avec leurs usages sans les élèves).

L'analyse par discipline (fournie avec les mêmes réserves que pour les résultats précédents) montre l'utilisation très importante de tous les logiciels par les professeurs de technologie. Les documentalistes figurent de manière significative pour les logiciels qu'ils utilisent (bureautique, navigation internet, recherche documentaire et banques d'outils). Les logiciels disciplinaires spécifiques sont très utilisés par les professeurs de mathématiques, ce que l'on peut mettre en relation avec le développement des TIC historiquement ciblé dans cette discipline.

La mise en place du dispositif

Parmi les répondants au premier questionnaire (tous les collèges), les principaux (71 %) ayant affirmé avoir mis en place le B2i sont issus de collèges montrant une légère sur-représentation (par rapport à l'ensemble des collèges au plan national), d'établissements de petite taille (27,4 % contre 25,7 %) et, *a contrario*, un peu moins d'établissements de grande taille (22,6 % contre 24,4 %). Ces collèges sont également un peu plus nombreux à être situés en zone rurale (18,5 % contre 16,8 %) ou dans une commune urbaine de moins de 100 000 habitants (46 % contre 44,1 %) ; ils sont un peu moins nombreux en commune urbaine de l'agglomération parisienne (11,8 % contre 13,8 %). Ils ne se différencient pas quant à l'appartenance éventuelle à une ZEP (17 %).

C'est à la rentrée scolaire 2001 que le B2i a commencé à fonctionner au collège. En septembre 2003, sept collèges sur dix participaient au dispositif, ce qui est plutôt une réussite après deux ans seulement de généralisation. On remarque en outre une montée en puissance régulière (1/3 des collèges concernés ont installé le B2i à la rentrée 2011, 1/3 à la rentrée 2002 et 1/3 à la rentrée 2003), ce qui laisse à penser que de nouveaux collèges ont mis en place le B2i à la rentrée 2004.

Les principaux ont été interrogés sur l'existence de dispositifs et sections particuliers (ateliers et classes relais, sections d'enseignement général et professionnel adapté, SEGPA, etc.), en vue de savoir si ces derniers sont également concernés par le B2i. Un peu plus de la moitié d'entre eux (53 %) déclarent avoir en leur sein l'un ou l'autre de ces dispositifs spécifiques et près des 2/3 affirment que le B2i y est mis en œuvre.

Un aspect important du dispositif B2i réside dans la coordination organisée pour assurer sa mise en œuvre et son fonctionnement, dans la mesure où ce dispositif implique l'ensemble des équipes pédagogiques des

établissements. Des questions portant sur l'existence, le niveau d'exercice, la responsabilité, l'objet et les moments de la coordination ont donc été posées aux principaux et aux enseignants.

Existe-t-il une coordination de l'ensemble du dispositif du B2i ?	Principaux	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Pour l'ensemble de l'établissement	62 %	72 %	50 %
Par niveau d'enseignement	16 %	10 %	13 %
Par classe	13 %	14 %	5 %
Par discipline	16 %	9 %	15 %
Il n'y a aucune coordination	17 %	14 %	36 %

Tableau 6 : existence d'une coordination du B2i (base = 454 principaux répondants, 261 enseignants participants avec pondération, 102 professeurs de technologie participants, sans pondération)

Les déclarations de tous les acteurs vont sensiblement dans le même sens : très majoritairement, la coordination est organisée au niveau de l'ensemble de l'établissement (62 %), beaucoup plus rarement (13 à 16 %) par niveau d'enseignement, par classe ou par discipline. D'après les principaux, il n'existe aucune coordination dans près de deux collèges sur dix (17 %). L'estimation, assez élevée de la part des professeurs de technologie (36 % d'entre eux), de l'absence de coordination pourrait s'expliquer par le fait que, souvent seuls responsables du fonctionnement du dispositif, ils n'en éprouveraient aucun besoin.

S'il existe une coordination, qui s'en charge principalement ?	%
Vous	13 %
Un coordonnateur TIC	33 %
Le professeur principal de la classe concernée	2 %
Un professeur, de quelle discipline ?	
▪ Arts plastiques	/
▪ Education musicale	/
▪ EPS	/
▪ Français	/
▪ Histoire-géographie	/
▪ Langues vivantes	/
▪ Mathématiques	5 %
▪ Physique-chimie	1 %
▪ SVT	1 %
▪ Technologie	34 %
Un(e) documentaliste	3 %
Une autre personne (assistant d'éducation, autre)	5 %

Tableau 7 : personne en charge de la coordination (base = 378 principaux affirmant l'existence d'une coordination)

Les principaux placent très largement en tête les enseignants de technologie (34 %) et les coordonnateurs TIC (33 %) comme responsables de la coordination du B2i. Il est vrai que ces deux fonctions sont souvent assurées par la même personne (on note que près de 43 % de professeurs de technologie sont coordonnateurs TIC, par rapport à une moyenne, toutes disciplines confondues, se situant à 9,5 %). 13 % des principaux déclarent assurer cette coordination eux-mêmes, ce qui semble n'être pratiquement jamais le cas d'autres enseignants. Les professeurs attribuent ce rôle aux principaux de manière sensiblement équivalente aux taux que ces derniers déclaraient pour eux-mêmes (16 % contre 13 %).

L'objet de la coordination est également un point important car il permet de préciser le fonctionnement – éventuellement collectif – du dispositif. La question n'a été posée, bien sûr, qu'aux enseignants.

Sur quoi la coordination porte-t-elle le plus souvent ?	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Sur la répartition des compétences du B2i à valider entre les enseignants	64 %	54 %
Sur le suivi des feuilles de position	37 %	35 %
Sur l'élaboration de documents communs (livrets de bord, supports d'activité, etc.)	18 %	23 %
Sur l'organisation temporelle	38 %	42 %

Tableau 8 : objet de la coordination (base = 211 enseignants participants, affirmant l'existence d'une coordination, pondérés, dont 65 professeurs de technologie, non pondérés)

Les réponses de l'ensemble des enseignants et des seuls professeurs de technologie vont sensiblement dans le même sens. 64 % des premiers privilégient la répartition des compétences du B2i à valider entre les enseignants, tandis que ce choix n'est retenu que par 54 % des seuls enseignants de technologie. Mais la question posée peut être interprétée de deux manières : il peut s'agir du partage des compétences à valider entre différents enseignants d'une même classe, ou bien de l'affectation à chaque classe d'un enseignant qui valide. La première interprétation serait intéressante en tant qu'indicateur de travail en commun des enseignants quant à la validation mais on ne peut pas la chiffrer.

L'élaboration de documents communs est peu souvent signalée comme sujet de coordination (18 % de l'ensemble des enseignants et 23 % des professeurs de technologie) ; on peut faire l'hypothèse que les enseignants mettant en œuvre le B2i sont plus enclins à rechercher et à utiliser des documents existants, produits de manière conséquente, notamment au niveau disciplinaire, que de réfléchir ensemble à des supports d'activités du B2i qui pourraient revêtir un caractère pluridisciplinaire.

Un peu plus du tiers de l'ensemble des enseignants et des professeurs de technologie atteste que le suivi des feuilles de position (pour respectivement 37 et 35 % des acteurs interrogés) et l'organisation du B2i dans le temps (38 et 42 %) font l'objet des réunions de coordination. On aurait pu penser que ces éléments essentiels du fonctionnement du dispositif, ceux-là même qui en font l'originalité, auraient davantage fait l'objet de préoccupations communes de la part des équipes pédagogiques.

Enfin les moments de la coordination peuvent aussi caractériser le rôle et l'importance que les acteurs lui donnent.

Quand les moments de coordination ont-ils lieu ?	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Lors des réunions de pré- rentrée	32 %	31 %
Lors des réunions de conseils d'enseignement	14 %	20 %
Lors de réunions spécifiques B2i	64 %	54 %
Lors des conseils de classe	5 %	6 %
En permanence	20 %	31 %

Tableau 9 : moments de la coordination (base = 211 enseignants participants, affirmant l'existence d'une coordination, avec pondération, dont 65 professeurs de technologie, sans pondération)

Les enseignants dans leur ensemble privilégient les réunions spécifiquement tenues à cet effet (64 %), auxquelles les professeurs de technologie accordent un peu moins d'importance (54 %), les uns et les autres retiennent peu les conseils d'enseignement (14 % pour les enseignants, davantage pour les professeurs de technologie, 20 %) et excluent les conseils de classe (respectivement 5 et 6 %). Les enseignants de technologie privilégient l'aspect permanent de la fonction de coordination (31 % contre 20 % pour l'ensemble des enseignants, toutes disciplines confondues) ce qui pourrait venir en appui de

l'hypothèse selon laquelle ils conduisent les activités liées au dispositif B2i en solitaire par rapport au reste de l'équipe pédagogique.

Situation des élèves au regard du B2i

Une série de six questions a été posée aux principaux sur la situation des élèves au regard du B2i à l'entrée et à la sortie du collège. L'objectif était principalement de savoir si les élèves avaient acquis partiellement ou totalement le niveau 1 en arrivant en sixième ou en sortant en troisième, et le niveau 2 en sortant du collège. Cette phase de l'étude ne concerne que les collèges ayant mis en œuvre le B2i et les résultats reposent sur les déclarations des principaux sollicités en mai 2004 de faire des estimations pour la situation de la fin de l'année scolaire.

Ces questions ont subi un nombre important de non-réponses, de l'ordre de 30 à 40 %, alors que pour les autres questions du même questionnaire les non-réponses représentent entre 2 et 5 % des participants à l'enquête. Deux hypothèses peuvent être formulées pour tenter d'expliquer ce constat :

- les renseignements demandés appelaient un trop gros travail de recherche dans les dossiers ;
- l'information n'était pas disponible dans l'établissement, ce qui peut être rapproché des difficultés de circulation des feuilles de position entre école et collège et entre niveaux au sein du collège, relevées par ailleurs (voir plus loin les résultats sur ce point).

Seuls 45 % des participants répondent à l'ensemble des questions relatives à la situation des élèves, 22 % ne répondent à aucune et 33 % fournissent des réponses partielles. Les effectifs de répondants sont suffisamment importants mais la représentativité des établissements n'est plus assurée ; les résultats doivent donc être considérés avec prudence.

Pour chaque question il était demandé d'une part le nombre d'élèves concernés et d'autre part le nombre total d'élèves de référence ; ces renseignements ont été traduits en pourcentages pour l'exploitation.

L'examen des tableaux ci-dessous, présentant les résultats des réponses fournies, fait d'abord ressortir la diversité des situations. En fait, les moyennes ne sont présentées que pour servir de repère très général, les réponses pouvant aller dans chaque item considéré de 0 à 100 % d'élèves concernés.

Pour le **niveau 1 (école)** du B2i : 2 principaux sur 3 répondant au premier questionnaire (sur la base de tous les collèges de France métropolitaine et DOM) ont déclaré organiser des validations concernant ce niveau pour les élèves qui n'ont pas cette attestation. Quelques grandes tendances peuvent être relevées : on notera ainsi que huit principaux sur dix déclarent qu'aucun élève n'est entré en sixième avec le niveau 1 totalement validé et, de plus, sept sur dix disent que plus des trois quarts des élèves n'avaient pas de livret de compétences³ (ou aucune compétence validée). Si l'on se réfère à ces déclarations on peut avancer que la mise en œuvre du B2i serait actuellement défailante au niveau du premier degré. Toutefois, le B2i ayant été rendu obligatoire par son inscription dans les nouveaux programmes des écoles (rentrée 2002), il est permis de penser que cette situation peut s'améliorer dans les prochaines années.

Si, à l'entrée en sixième, la plupart des élèves n'ont pas le niveau 1 du B2i, six principaux sur dix estiment que plus de 75 % de leurs élèves sortiront de la classe de troisième avec ce même niveau totalement validé, marquant ainsi les efforts du collège pour rattraper la validation des items du niveau école.

Pour le **niveau 2 (collège)** du B2i, la situation des élèves à la sortie de la classe de troisième est extrêmement variable. On illustrera cette diversité en notant que deux principaux sur dix estiment qu'aucun élève ne sortira de troisième avec le niveau 2 totalement validé, tandis que trois sur dix estiment au contraire que plus de 75 % de leurs élèves sortiront avec le niveau 2 totalement validé, l'autre moitié

³ On entend par « livret de compétences » les feuilles de positions de l'élève.

des principaux se répartissant de manière comparable entre les autres tranches de pourcentage d'élèves concernés.

Les différentes étapes du B2i	Moyennes	Ecart-type
% d'élèves entrés au collège en 6 ^e avec le B2i niveau 1 totalement validé	6 %	15
% d'élèves entrés au collège en 6 ^e avec un livret de compétences du B2i niveau 1 partiellement validé	12 %	23
% d'élèves entrés au collège en 6 ^e sans livret de compétences B2i ou avec un livret vierge (aucune compétence validée)	74 %	38
Estimation du % d'élèves qui, probablement, quitteront le collège en fin de 3 ^e cette fin d'année scolaire avec un B2i niveau 1 totalement validé	68 %	37
Estimation du % d'élèves qui, probablement, quitteront le collège en fin de 3 ^e cette fin d'année scolaire avec un B2i niveau 2 partiellement validé	49 %	37
Estimation du % d'élèves qui, probablement, quitteront le collège en fin de 3 ^e cette fin d'année scolaire avec un B2i niveau 2 totalement validé	44 %	36

Tableau 10 : Niveau des élèves (base =454 principaux répondants)

Les différentes étapes du B2i	Tranches de % d'élèves concernés					Total % CLG
	0 %	1 à 25 %	26 à 50 %	51 à 75 %	76 à 100 %	
Niveau 1 totalement validé à l'entrée en 6 ^e	79 %	13 %	5 %	2 %	1 %	100 %
Niveau 1 partiellement validé à l'entrée en 6 ^e	67 %	15 %	10 %	3 %	5 %	100 %
Pas de livret de compétences B2i ou aucune compétence validée à l'entrée en 6 ^e	13 %	6 %	6 %	9 %	66 %	100 %
Niveau 1 totalement validé en fin de 3 ^e (estimation)	13 %	8 %	9 %	12 %	58 %	100 %
Niveau 2 partiellement validé en fin de 3 ^e (estimation)	15 %	21 %	18 %	13 %	33 %	100 %
Niveau 2 totalement validé en fin de 3 ^e (estimation)	22 %	18 %	15 %	16 %	29 %	100 %

Tableau 11 : répartition des collèges répondants par tranche d'élèves concernés (base = 454 principaux répondants)

Lecture : 79 % des principaux ayant répondu à la question déclarent qu'aucun élève (0 %) n'est entré en 6^e en septembre 2003 avec le niveau 1 du B2i totalement validé ; en fin de ligne 100 % des collèges ont été répartis dans les différentes tranches.

Le bilan du B2i est communiqué dans l'établissement (sous quelque forme que ce soit) à 72 %, affirment les principaux, et à 27 % seulement à l'extérieur de l'établissement.

L'analyse des déclarations des principaux laisse à penser que l'effort des collèges ayant mis en œuvre le B2i doit d'abord porter sur les items du niveau 1 mais que les résultats de la validation des items de niveau 2 se caractérisent surtout par leur diversité.

En conclusion sur ces données factuelles, on constate que les collèges répondants et ayant mis en place le dispositif du B2i sont globalement bien équipés et qu'ils disposent, pour un grand nombre d'entre eux, de liaisons internet performantes. Les enseignants mettant en œuvre le B2i utilisent les TIC dans leurs activités professionnelles, mais beaucoup plus souvent en dehors de la présence des élèves qu'avec eux dans la classe ; dans cette situation, les usages sont majoritairement centrés sur des applications de bureautique. La mise en place du dispositif B2i se fait régulièrement depuis 2001. La fonction de coordination du dispositif s'exerce plutôt au niveau de l'établissement ; elle est surtout confiée aux professeurs de technologie ou aux coordonnateurs TIC (qui sont souvent les mêmes personnes) et fait l'objet de réunions spécifiques, qui portent davantage sur des questions de répartition des tâches de validation de compétences que sur l'élaboration de documents pédagogiques, supports d'activités utilisés pour la validation des compétences recherchées.

Le collège est le lieu de la majorité des validations du niveau 1 du B2i, niveau qui aurait dû être déjà acquis à l'entrée en sixième. Les principaux estiment très diversement la possibilité pour les élèves de sortir du collège munis des compétences de niveau 2, correspondant au collège.

Le rôle spécifique du chef d'établissement

L'une des questions importantes, compte tenu de la responsabilité que les textes fondateurs lui confient dans la mise en œuvre du B2i, est d'appréhender le rôle du chef d'établissement dans le fonctionnement de ce dernier. En premier lieu on peut s'interroger sur la politique menée en matière de TIC par les principaux dans leur établissement.

Votre politique de développement des TIC aujourd'hui	%
Vous attachez une importance particulière au développement des TIC dans votre établissement	96 %
Les TIC tiennent une place importante dans les projet d'établissement	69 %
Vous incitez les enseignants à se former à l'usage des TIC	94 %
Des projets TIC à moyen terme (1 à 3 ans) sont développés dans votre établissement	67 %
Votre collège est impliqué dans des expérimentations TIC académiques ou nationales	25 %

Tableau 12 : politique de développement des TIC (base = 454 principaux répondants)

Si l'on se réfère à leur discours, les principaux impliqués semblent mener une politique très volontariste en matière de TIC. La quasi totalité d'entre eux (96 %) déclarent *attacher une importance particulière au développement des TIC* dans le collège. Sept sur dix estiment que *les TIC tiennent une place importante dans le projet d'établissement* (on a vu précédemment que 61 % d'entre eux affirment intégrer le dispositif B2i dans le projet d'établissement) et ont développé *des projets TIC à moyen terme (1 à 3 ans)* dans leur collège.

Un autre aspect important du contexte dans lequel peut se développer le B2i est lié à la vision, par le chef d'établissement lui-même, de l'engagement des enseignants dans le dispositif. Le tableau suivant rapporte les réponses des principaux à des questions posées à ceux affirmant participer au dispositif du B2i, lors du premier questionnaire passé auprès de tous les établissements de France métropolitaine et des DOM.

Modalités de réponse	Nombre de réponses	Fréquences de réponse (%)
<i>Qui participe à la validation des items du B2i dans le collège ?</i>		
Pas de réponse	106	3 %
Une majorité d'enseignants	219	7 %
Un petit nombre d'enseignants	1 715	55 %
Le(s) professeur(s) de technologie uniquement	1 080	35 %
<i>Le documentaliste est-il impliqué dans la validation des items du B2i ?</i>		
Pas de réponse	107	3 %
Implication du documentaliste	1 255	40%
Pas d'implication du documentaliste	1 758	56 %

Tableau 13 : engagement des enseignants, vue des principaux (base = 3 120 principaux métropole+DOM déclarant avoir mis en œuvre le B2i)

Même si les professeurs de technologie apparaissent, aux yeux des principaux, comme les seuls enseignants contributeurs dans un collège sur trois environ, d'autres enseignants participent au dispositif de validation : dans plus d'un collège sur deux, toutes disciplines confondues y compris la technologie, ils ne sont toutefois qu'un petit nombre à assurer cette validation d'items du B2i. La situation des collèges est mitigée quant à l'implication du documentaliste dans le dispositif, bien que la dominante (56 %) soit que le documentaliste ne participe pas à la validation des items.

L'information et la formation des principaux et des enseignants sur le dispositif du B2i est un facteur d'implication dans la mise en place de celui-ci :

Information spécifique au B2i	%
Vous estimez-vous bien informé sur le B2i ?	72 %
Avez-vous présenté le B2i aux enseignants ?	91 %
Y a-t-il des demandes d'information sur le B2i de la part des enseignants de l'établissement ?	43 %
Si oui, comment y répondez-vous ?	
▪ Vous organisez des réunions dans votre établissement	80 %*
▪ Vous les renvoyez à des sources diverses (académiques, etc.)	48 %*

Tableau 14 : information et formation des principaux (base = 454 principaux répondants)

* Lorsque les principaux signalent des demandes d'information

Les réponses des principaux témoignent bien de leur démarche volontariste : ils s'estiment bien informés sur le B2i (72 %) et neuf sur dix présentent le dispositif aux enseignants. Si moins de la moitié des principaux (43 %) dit recevoir une demande d'information de la part des enseignants, ils organisent majoritairement (80 %) des réunions sur le sujet au sein même de l'établissement.

En conclusion, on relève chez les principaux répondants un ensemble de déclarations montrant leur fort engagement dans le dispositif du B2i : ils sont d'abord très impliqués dans les TIC et le B2i est souvent pris en compte dans le projet d'établissement. S'estimant bien informés sur le dispositif, ils n'hésitent pas à le présenter quasiment systématiquement aux enseignants et à organiser à leur intention des réunions spécifiques sur site pour répondre à une demande qui s'exprime dans environ 4 collèges sur 10.

II – LES MODALITÉS DE VALIDATION DU B2I

Le dispositif B2i est fondé sur la validation, à travers des activités de classe, de la maîtrise de compétences liées à l'usage des TIC. Analyser les modalités suivant lesquelles cette validation est réalisée c'est entrer au cœur du fonctionnement du B2i. Les données recueillies émanent des enseignants, toutes disciplines confondues et du groupe spécifique des professeurs de technologie, suffisamment nombreux à répondre pour que leurs témoignages aient valeur statistique.

Les acteurs de la mise en œuvre du B2i

On rappelle ici les réponses des enseignants sur leur participation à la validation des compétences du B2i :

Validez-vous des compétences du B2i ?	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Oui	27 %	91 %
Non	73 %	9 %
Total	100 %	100 %

Tableau 15 : validation des compétences du B2i (base = 879 enseignants répondants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

Il est important de noter que le quart seulement des enseignants répondants (27 %) disent valider des compétences attachées au brevet informatique et internet, ce qui corrobore les déclarations des principaux qui, dans plus d'un collège sur deux mettant en œuvre le B2i, reconnaissent qu'un petit nombre d'enseignants participe à la validation du B2i.

Les activités support du B2i

Dans quelque discipline que ce soit, puisque, en principe, toutes celles qui sont enseignées au collège sont concernées par le B2i, les enseignants doivent élaborer des activités au sein desquelles les compétences définies dans le cadre du B2i peuvent être validées. Il a donc paru pertinent non seulement d'identifier le moment de l'apprentissage choisi pour proposer aux élèves une activité de validation, mais aussi de caractériser les types d'activité les plus fréquemment retenus par les enseignants.

	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Acquisitions	67 %	87 %
Réinvestissements	61 %	71 %
Remédiations	28 %	15 %

Tableau 16 : Activités liées à l'apprentissage disciplinaire (base = 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

Les activités support du B2i suivent le déroulement logique du processus d'apprentissage. C'est ainsi que les élèves sont le plus souvent sollicités dans des activités d'acquisition, ce que choisissent de retenir 67 % des enseignants toutes disciplines confondues et 87 % des professeurs de technologie. Ce constat laisse à penser que les compétences du B2i sont validées au fur et à mesure de leur apprentissage en technologie, seule discipline où l'élève apprend à utiliser l'ordinateur et dans des activités traditionnelles de classe dans les autres disciplines. La prééminence de ces dernières est confirmée par l'utilisation massive (par

respectivement 61 % des enseignants des disciplines et 71 % des seuls professeurs de technologie) d'activités de réinvestissement, celles qui suivent immédiatement les apprentissages notionnels en permettant de les mettre en oeuvre. La remédiation, en revanche, est plus affaire de séquences spécifiques qui, a priori, se prêtent mal à la validation des compétences du B2i, ce que semblent confirmer les pourcentages relativement faibles d'enseignants (respectivement 28 et 15 % pour les deux groupes précédemment définis) qui proposent, dans ces circonstances, des items du B2i à leurs élèves.

	Tous enseignants	Professeurs de technologie
IDD	55 %	52 %
Autres	25 %	25 %
Travaux liés à des activités hors classe	19 %	19 %

Tableau 17 : Activités interdisciplinaires (base = 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

Parmi différents types d'activités suggérées, les itinéraires de découverte (IDD) sont nettement détachés, puisqu'ils remportent les suffrages de plus de la moitié des enseignants sollicités (55 % des enseignants, toutes disciplines confondues et 52 % des seuls enseignants de technologie). Il est vrai que, parce que ces activités requièrent des élèves une présentation parfaite, des recherches documentaires fouillées, des illustrations pertinentes, elles se prêtent particulièrement bien à l'utilisation des TIC et donc à la validation des compétences qui sont liées à leur usage. On notera enfin l'exacte similitude des réponses des deux groupes d'enseignants interrogés quant aux choix faits de proposer la validation des compétences du B2i dans d'autres activités (25 % des enseignants) que les IDD ou dans le cadre de tâches conduites en dehors du cours (19 %), pourcentage à rapprocher du constat selon lequel les activités de remédiation seraient peu concernées par le B2i.

Les compétences validées dans le cadre du B2i comportent des éléments appartenant à plusieurs domaines bien caractérisés et définis dans les textes fondateurs du dispositif. Le questionnaire soumis aux enseignants a recueilli des informations visant à mettre en évidence les domaines et compétences les plus fréquemment validés.

Niveau B2i	N°	Domaines de compétences du B2i	Domaine du B2i validé	
			Tous enseignants	Professeurs de technologie
1	1	Maîtriser les premières bases de la technologie informatique	70 %	94 %
1	2	Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques	53 %	77 %
1	3	Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte	72 %	95 %
1	4	Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia (cédérom, dévédérom, site internet, base de données du CDI)	66 %	82 %
1	5	Communiquer au moyen d'une messagerie électronique	36 %	64 %
2	6	Culture informatique	38 %	78 %
2	7	Organiser des traitements numériques à l'aide d'un tableur	46 %	86 %
2	8	Produire, créer et exploiter un document	66 %	89 %
2	9	S'informer et se documenter	61 %	77 %
2	10	Organiser des informations	54 %	71 %
2	11	Communiquer au moyen d'une messagerie électronique	34 %	65 %

Tableau 18 : Domaines de compétences validés (base = 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, sans pondération)

La première remarque est que les professeurs de technologie valident tous les domaines de compétences du B2i et ceci de manière bien plus fréquente que l'ensemble des enseignants des autres disciplines, ce qui montre bien l'indéniable implication qui est la leur dans le dispositif.

Néanmoins, il y a une forte similitude entre ce que font les enseignants de technologie et leurs collègues des autres disciplines. C'est ainsi que les deux domaines de compétences les plus fréquemment validés sont les mêmes, pour les uns comme pour les autres : en première position sont validées les compétences relatives à la production de textes (ce que font les professeurs de technologie à raison de 95 % d'entre eux au niveau 1 et 89 % au niveau 2 et respectivement 72 et 66 % des enseignants des autres disciplines considérées ensemble). En seconde position, on trouve tous les items qui expriment la maîtrise des premières bases de la technologie informatique (objet d'enseignement principal des professeurs de technologie qui sont 94 % à en assurer la validation dans le cadre du B2i et ce que font 70 % des autres enseignants).

Les deux groupes d'enseignants s'intéressent aussi au domaine 4 qui consacre les compétences liées à la recherche documentaire à partir d'un produit multimédia (82 % des professeurs de technologie et 66 % de ceux des autres disciplines).

En revanche, les uns comme les autres semblent moins souvent faire appel aux compétences relatives à l'utilisation de la messagerie électronique qui, au niveau 1 comme au niveau 2, est le domaine le moins fréquemment sollicité (respectivement 64 et 65% en technologie et 36 et 34 % dans les autres matières).

On retiendra également le travail des professeurs dans le domaine de l'attitude citoyenne : les uns et les autres (77 % des enseignants de technologie et 53 % de ceux des autres disciplines) semblent avoir à cœur de sensibiliser les élèves à la nécessaire critique des informations et de leurs sources.

Il est important de noter que les domaines de compétences validés se classent de manière à peu près identiques dans les deux niveaux du B2i et que les pourcentages les plus élevés concernent des

compétences relevant du niveau 1. Ceci tendrait à confirmer que ces validations interviennent plus souvent au collège qu'à l'école primaire.

Pour affiner le classement des compétences validées, il a été demandé aux enseignants de choisir et de classer les 3 domaines qu'ils valident le plus fréquemment et ceci à chaque niveau d'enseignement. Le tableau suivant reporte le total des validations citées en 1^{re}, 2^e et 3^e position par niveau, de la sixième à la troisième.

Niveau/ Compétence	Sixième		Cinquième		Quatrième		Troisième	
	Tous enseignants	Professeurs de technologie	Tous enseignants	Professeurs de technologie	Tous enseignants	Professeurs de technologie	Tous enseignants	Professeurs de technologie
1/1	41%	69 %	23 %	28 %	11 %	12 %	15 %	11 %
1/2	12%	18 %	10 %	19 %	10 %	12 %	14 %	15 %
1/3	38%	65 %	30 %	30 %	20 %	15 %	19 %	20 %
1/4	21%	13 %	27 %	14 %	24 %	22 %	20 %	20 %
1/5	2%	3 %	5 %	3 %	10 %	23 %	5 %	3 %
2/6	4%	10 %	5 %	8 %	6 %	14 %	12 %	25 %
2/7	4%	1 %	18 %	56 %	14 %	13 %	18 %	14 %
2/8	12%	9 %	23 %	25 %	26 %	32 %	31 %	53 %
2/9	14%	1 %	18 %	9 %	25 %	22 %	23 %	32 %
2/10	5%	4 %	11 %	2 %	9 %	18 %	19 %	24 %
2/11	0 %	0 %	4 %	6 %	10 %	24 %	8 %	24 %
Bases	164	68	173	64	194	78	211	87

Tableau 19 : Domaines de compétences validés (base = enseignants participants dans chaque niveau, après pondération, professeurs de technologie correspondants, sans pondération)

Lecture : la première colonne renvoie à la liste des compétences et au niveaux du B2i du tableau 18 ; la compétence n° 1 (niveau 1 du B2i) a été citée (en 1^{re}, 2^e et 3^e position) par 41 % de l'ensemble des enseignants et par 69 % des enseignants de technologie.

L'analyse par niveau d'enseignement fait ressortir une évolution générale de la validation des compétences, celles du niveau 1 du B2i dominent en sixième et cinquième, celles de niveau 2 deviennent plus fréquentes en quatrième et troisième. Ce constat confirme que, comme il a déjà été souligné, la validation du niveau 1 du B2i serait déficiente à l'école primaire. On remarque une prédominance de la validation des compétences de base (domaine 1/1) en sixième par tous les enseignants (41 %) et particulièrement par les professeurs de technologie (69 %), ce qui atteste, une fois de plus, de leur rôle dans la formation des élèves de collège à l'usage des TIC.

L'analyse par domaine met en exergue les items relatifs à la production de texte (domaine 1/3), validés surtout en sixième et en cinquième pour le niveau 1 (par 65 % des professeurs de technologie en cinquième) et en quatrième et troisième pour le niveau 2 (domaine 2/8) (jusqu'à 53 % des enseignants de technologie en troisième).

Les compétences relatives à la recherche documentaire apparaissent également aux 2 niveaux du B2i (domaines 1/4 et 2/9), à tous les niveaux d'enseignement et sont presque toujours (sauf pour le niveau 2 en troisième) le fait des enseignants des autres disciplines que technologie, ce qui confirme l'utilisation des IDD (au sein desquels interviennent des équipes pluridisciplinaires) comme support d'activité du B2i.

Le domaine relatif au tableur (domaine 2/7) est particulièrement validé en cinquième par les professeurs de technologie (56 %), ce qui correspond à son inscription, à ce niveau, dans le programme d'enseignement. Il en va de même pour le domaine de compétences lié à l'utilisation de la messagerie électronique, faiblement cité en général, mais partie intégrante du programme de technologie de

quatrième, niveau auquel le quart (respectivement 23 % et 24 %) des enseignants de la discipline valident ces compétences tant au niveau 1 (domaine 1/5) qu'au niveau 2 (domaine 2/11).

La question a été posée aux enseignants de savoir s'ils s'assuraient en fin d'année scolaire de l'obtention par leurs élèves de la totalité des compétences du niveau auquel ils avaient contribué. 56 % des enseignants pris dans leur ensemble disent le faire, tandis que l'affirment 72 % des professeurs de technologie. Ces derniers suivraient-ils plus attentivement les validations du B2i de leurs élèves ? En tout état de cause on peut faire ainsi l'hypothèse d'un engagement plus grand de ces enseignants dans le dispositif.

Les modalités d'évaluation des compétences

L'originalité des méthodes de validation mises en place dans le cadre du dispositif B2i appelle à poser quelques questions : qui se charge réellement des validations (le professeur questionné est-il seul ou partage-t-il cette tâche avec d'autres collègues), qui prend l'initiative de procéder à la validation d'une compétence (les élèves, comme les instructions tendent à le suggérer ou les enseignants, d'une manière plus classique), à partir de tâches banales ou spécifiquement construites à cette fin ?

« Pour les classes dans lesquelles vous enseignez, qui valide l'ensemble des compétences du B2i ? »

	Tous les enseignants	Professeurs de technologie
Vous	12 %	35 %
Vous et d'autres collègues	87 %	64 %

Tableau 20 : les acteurs des validations des compétences du B2i (bases = 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

Près de neuf enseignants sur dix disent valider les compétences du B2i avec des collègues alors que les professeurs de technologie assument seuls cette tâche à plus du tiers (35 %). La différence est très importante et renvoie au rôle, qui apparaît central et exercé souvent seul, de ces enseignants dans le dispositif B2i. Les principaux de l'ensemble des collèges de métropole et départements d'Outre-Mer avaient donné le même pourcentage (voir tableau 13), ce qui apporte une confirmation de cette situation.

« Les validations s'effectuent-elles à des moments déterminés de l'année ou tout au long de l'année ? Se passent-elles à l'initiative des enseignants ou à la demande des élèves ? »

	À des moments déterminés		Tout au long de l'année	
	Tous enseignants	Professeurs de technologie	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Initiative enseignant	28 %	33 %	62 %	57 %
Demande élèves	8 %	9 %	31 %	34 %

Tableau 21 : initiative et moments de validation (bases = 261 enseignants participants, avec pondération, 102 professeurs de technologie, sans pondération)

Le plus souvent il s'agit de l'initiative des enseignants et très peu de celle des élèves et tout au long de l'année plutôt qu'à des moments déterminés (ce qu'évoquent 62 % des enseignants pris dans leur ensemble et plus particulièrement 57 % des enseignants de technologie). Le premier paramètre renvoie à

une pratique enseignante traditionnelle, alors que le texte fondateur posait que les validations de compétences seraient sollicitées par les élèves lorsqu'ils se sentiraient prêts. Le facteur temporel, lui, serait plus proche des instructions (la demande des élèves peut intervenir tout au long de l'année).

La dernière question concernant les modalités d'évaluation des compétences avait pour objectif de savoir si « la validation d'une compétence du B2i se fait au cours d'une activité quelconque ou au cours d'une activité spécifiquement conçue à cette fin ? »

	Jamais		Parfois		Souvent		Toujours	
	Tous enseignants	Professeurs de technologie						
Activité quelconque	7 %	10 %	24 %	27 %	34 %	31 %	21 %	15 %
Activité spécifique	22 %	17 %	33 %	28 %	17 %	23 %	15 %	21 %

Tableau 22 : Activités support de validation (bases = 261 enseignants participants, avec pondération, 102 professeurs de technologie, sans pondération)

Le type d'activité support serait lui aussi plutôt conforme aux instructions, dans la mesure où les validations au cours d'activités quelconques (c'est-à-dire pendant les apprentissages disciplinaires) apparaissent légèrement plus fréquentes que l'utilisation d'activités spécifiques pour l'ensemble des enseignants : *Souvent + Toujours* = 55 % contre 32 % d'activité spécifique. En revanche cette distinction n'a pas de sens pour les professeurs de technologie (*Souvent + Toujours* = 45 % activité quelconque contre 44 % activité spécifique), résultat cohérent avec le fait qu'il y a superposition entre « activité quelconque » et « activité spécifique » (en l'occurrence TIC) dans cette discipline.

Le suivi des feuilles de position

Les « feuilles de position », carnet individuel spécifique au B2i pour chaque élève, sont destinées à assurer la mémoire et le suivi des validations des domaines de compétence du B2i tout au long des classes de l'école primaire, du collège et du lycée. La vérification de l'acquisition de tous les domaines de compétences d'un niveau donne lieu à l'inscription, sur la feuille de position de l'élève, du niveau atteint.

Support	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Papier issu du BO	34 %	39 %
Papier créé	36 %	38 %
Électronique	38 %	46 %

Tableau 23 : support des feuilles de position (bases : 261 enseignants participants, avec pondération, 102 professeurs de technologie, sans pondération)

Nombre de supports utilisés	Tous enseignants	Professeurs de technologie
1	81 %	78 %
2	13 %	20 %
3	1 %	2 %

Tableau 24 : nombre de supports des feuilles de position utilisés (bases : 261 enseignants participants, avec pondération, 102 professeurs de technologie, sans pondération)

L'ensemble des enseignants utilise à peu près également des supports divers (un peu plus de feuilles de position électroniques, 38 %) que de supports papier, issus du BO ou élaborés par les équipes pédagogiques (34 et 36 %). Les professeurs de technologie, quant à eux, ont une préférence plus marquée pour ces derniers supports (46 %) et utilisent plus fréquemment deux types de supports, soit électronique et papier, soit document national (BO) ou document local (20 %). Une fois de plus apparaissent des signes tangibles de la grande implication des enseignants de technologie.

Un autre problème concernant le dispositif de suivi par les feuilles de position est celui de la transmission de ces feuilles – en principe détenues par les élèves – entre école et collège, collège et lycée et entre classes d'un même établissement.

« Comment s'effectue la transmission des feuilles de position ? »

	Par les élèves	Par l'administration	Total
Ecole-collège	6 %	35 %	41 %
Dans le collège	22 %	40 %	62 %
Collège-lycée	15 %	36 %	51 %

Tableau 25 : transmission des feuilles de position (base = 454 principaux répondants)

La transmission des feuilles de position souffre de quelques défaillances. En analysant le tableau précédent, on peut dire que dans quatre collèges sur dix il n'existe aucune transmission (par l'élève ou par l'administration) entre les classes successives de collège, que la transmission entre école et collège ne se fait que pour quatre collèges sur dix et pour la moitié des établissements entre collège et lycée. Deux collèges sur dix utilisent des supports électroniques pour la transmission de ces feuilles, sans qu'il soit possible de déterminer si les supports électroniques complètent ou remplacent les supports papier. Le rôle des adultes demeure prépondérant, l'administration est toujours plus impliquée dans la circulation des documents que les élèves.

Le B2i a vu rapidement se développer des documents annexes aux feuilles de position conçus et édités par des équipes enseignantes, les cellules TIC académiques, etc. Leur utilisation n'est pas obligatoire mais on peut se demander si les principaux et les enseignants en connaissent l'existence et les utilisent fréquemment, ce qui pourrait être également un reflet de leur intérêt pour le B2i. Il a ainsi été demandé aux principaux sur quels supports les enseignants utilisaient éventuellement ces documents :

Utilisation d'outils annexes de la feuille de position	% Oui
Sur des supports papier	43 %
Sur des supports électroniques	30 %
Ces supports électroniques sont-ils disponibles sur le réseau de l'établissement	73 %**

Tableau 26 : outils annexes (bases = 454 principaux répondants de l'échantillon)

** Parmi les collèges utilisant des supports électroniques

Les principaux font état de ce que des outils pédagogiques annexes de la feuille de position sont utilisés sur des supports papier dans quatre collèges sur dix. Trois collèges sur dix utilisent de tels outils sur des supports électroniques ; dans ce dernier cas, ces supports électroniques sont généralement disponibles (73 %) sur le réseau de l'établissement, ce qui peut montrer, localement, un certain degré d'intégration du dispositif B2i dans les usages des TIC des établissements concernés.

On relèvera toutefois que les réponses des enseignants à cette même question sur l'utilisation des outils pédagogiques annexes de la feuille de position ne sont pas conformes à celles des principaux : environ deux enseignants sur dix seulement (y compris les professeurs de technologie) affirment utiliser ces outils (tous supports confondus).

Les ressources documentaires des enseignants

Il a semblé intéressant de demander aux enseignants à quels types de documents ils font appel pour construire leurs outils de validation des compétences du B2i car de nombreuses sources se sont rapidement développées, les sites nationaux (Educnet, etc.), les sites TIC académiques, les associations disciplinaires...

Sources documentaires	Tous enseignants		Professeurs de technologie	
	papier	électronique	papier	électronique
Outils nationaux	36 %	46 %	38 %	58 %
Outils académiques	23 %	43 %	25 %	56 %
Doc. établissements	31 %	14 %	22 %	28 %
Doc. associations	10 %	18 %	10 %	26 %
Edition scolaire	10 %	7 %	24 %	15 %
Collègues	34 %	18 %	22 %	25 %
Autres	5 %	9 %	8 %	11 %
Pas besoin de documents	5 %	3 %	4 %	4 %

Tableau 27 :ressources documentaires des enseignants (bases = 261 enseignants participants, avec pondération, 102 professeurs de technologie, sans pondération)

Les enseignants dans leur ensemble et les professeurs de technologie classent les sources de documentation de manière sensiblement identique : ils recherchent d'abord dans les ressources nationales, électroniques (46 % et 58 %) et papier (36 % et 38 %), puis dans les outils académiques (43 % et 56 %). Ils sont extrêmement peu nombreux à déclarer ne pas avoir besoin de documentation (3 à 5 %). On note cependant que globalement les professeurs de technologie mentionnent davantage de sources de documentation que l'ensemble des enseignants, toutes disciplines confondues.

En conclusion de ce chapitre , on note que les validations s'effectuent principalement sur des tâches d'acquisition et de réinvestissement dans des activités disciplinaires. Parmi les activités interdisciplinaires, ce sont les IDD qui sont les plus utilisés pour valider les compétences du B2i. Les domaines les plus fréquemment concernés portent sur les compétences de production de texte et de recherche documentaire, aux deux niveaux du B2i. Le travail autour du B2i semble en cela très proche de l'ensemble des activités TIC du collège.

Les compétences appartenant au niveau 1 du B2i sont fréquemment validées au début du collège. Les validations sont assurées par plusieurs professeurs mais ceux de technologie ont un rôle central pour ces tâches : ils sont très actifs à tous les niveaux et se distinguent particulièrement en ce qui concerne la validation des compétences de base en TIC et de celles relatives à l'attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les TIC. C'est principalement dans les sources nationales et académiques que les enseignants puisent leur documentation sur le B2i

Les aspects originaux du dispositif B2i en matière de validation sont relativement peu respectés pour ce qui est de la possibilité donnée aux élèves de solliciter les validations. Le suivi des feuilles de position n'est pas non plus assuré de manière aussi fréquente qu'on aurait pu le souhaiter et des outils annexes sont peu utilisés.

**III – LES EFFETS PERÇUS DE LA MISE EN ŒUVRE
DU B2I**

Construire une image pertinente de la mise en œuvre du B2i au collège, passe nécessairement par l'analyse des répercussions que le dispositif peut avoir sur le fonctionnement de l'établissement, les pratiques des enseignants et les modalités d'apprentissages des élèves. Aussi était-il important de recueillir les opinions des principaux et des enseignants sur ces sujets.

L'établissement

Dans cette optique, la première question concerne une éventuelle influence du B2i sur l'évolution des ressources matérielles et logicielles de l'établissement.

Le B2i a-t-il modifié les éléments suivants du dispositif TIC du collège ?

	Négativement			Sans influence			Positivement		
	Principaux	Tous enseignants	Professeurs de technologie	Principaux	Tous enseignants	Professeurs de technologie	Principaux	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Les matériels et logiciels	1 %	1 %	1 %	66 %	61 %	72 %	26 %	32 %	25 %
Les accès internet	1 %	2 %	2 %	56 %	56 %	59 %	35 %	37 %	37 %
La gestion salles spécialisées	4 %	5 %	4 %	63 %	58 %	66 %	27 %	30 %	26 %
L'implantation des ordinateurs reliés aux réseaux	*	1 %	0 %		62 %	68 %		31 %	29 %
Les services proposés par les réseaux		1 %	0 %		66 %	70 %		23 %	23 %

Tableau 28 : influence du B2i sur les ressources TIC de l'établissement (base = 454 principaux répondants, 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

* Cases grisées = items non soumis aux principaux.

Si pratiquement aucun des acteurs n'affirme que le B2i peut avoir une influence négative sur l'équipement des établissements (sauf sur la gestion des salles spécialisées peut-être plus demandées), une grande majorité d'entre eux (plus de 60 % quels que soient les acteurs sollicités et le type d'équipement évoqué) pense que le dispositif n'a aucune influence. Parce qu'elles émanent indéniablement des plus grands utilisateurs des TIC au sein du collège, les réponses des professeurs de technologie pèsent d'un poids important. Il est ainsi particulièrement significatif qu'ils dénie toute influence que ce soit à la mise en œuvre du B2i sur les matériels et les logiciels (72 %) et sur les services proposés par les réseaux d'établissements (70 %). Ce constat n'est pas réellement surprenant, puisqu'on a pu précédemment établir que le dispositif est mis en place dans des collèges déjà globalement bien équipés.

Ce n'est jamais plus du tiers des acteurs interrogés qui attribuent au B2i un impact positif sur la gestion, l'implantation ou l'accès aux matériels TIC. Les conditions d'accès à internet paraissent aux uns et aux autres (de 35 à 37 % d'entre eux) avoir le plus bénéficié de l'installation du B2i. Dès lors, il était intéressant d'apprécier l'influence du dispositif sur la communication numérique entre les élèves de l'établissement, c'est-à-dire sur l'usage de la messagerie électronique, que voient se développer, grâce au B2i, un principal sur 5 (22 %)⁴, un enseignant sur 3 et 29 % des professeurs de technologie. Ces données

⁴ Cette question a semblé souvent mal comprise par les principaux : 37 % d'entre eux n'y ont pas répondu.

sont à mettre en relation avec le constat selon lequel les compétences relatives à l'utilisation de la messagerie donneraient peu souvent lieu à validation au niveau 1 comme au niveau 2 du B2i .

Le B2i contribue-t-il à valoriser l'image de votre établissement ?

Beaucoup	6 %	30 %
Moyennement	24 %	
Un peu	23 %	60 %
Pas du tout	37 %	

**Tableau 29 : influence du B2i sur la valorisation de l'image de l'établissement
(base = 454 principaux répondants)**

Il ne semble pas que la mise en œuvre du B2i soit considérée par les principaux de collège comme une plus-value susceptible de valoriser l'image de leur établissement. Ils sont un petit tiers à le dire (mais du bout des lèvres, beaucoup pour 6 %, moyennement seulement pour 24 %) et 60 % à reconnaître que le B2i n'a pas d'impact (un peu 23 %, pas du tout 37 %) dans ce domaine.

Enfin, dans la mesure où le fonctionnement du B2i traverse l'école, le collège et le lycée, une question sur les relations qu'entretient le collège avec les enseignants de ses deux autres partenaires s'imposait.

La mise en œuvre du B2i favorise les relations	Principaux	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Avec les enseignants du 1 ^{er} degré	14 %	8 %	9 %
Avec les enseignants des lycées	4 %	1 %	3 %

Tableau 30 : influence du B2i sur les relations entre enseignants (base = 454 principaux répondants, 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

Les pourcentages de réponses positives émanant du collège sont globalement très faibles, surtout avec les enseignants de lycée, et ce malgré l'ancienneté de la mise en place du B2i au collège comme au lycée (B.O. de mars 2001 pour ce dernier). Ces relations, avec l'école primaire comme avec le lycée, semblent concerner davantage les principaux que les enseignants eux-mêmes. Ainsi ces contacts seraient-ils peut-être davantage de nature administrative (transmission des feuilles de position, par exemple) que pédagogique.

Les pratiques enseignantes

Compte tenu de la volonté d'intégrer le dispositif du B2i aux activités de classe, sa mise en œuvre ne peut pas ne pas avoir de répercussion sur les pratiques enseignantes au quotidien. Le B2i suppose en effet que l'enseignant intègre l'usage des TIC dans sa pratique disciplinaire et qu'il soit ouvert à ce que font ses collègues des autres disciplines, puisque la validation des compétences B2i peut avoir lieu dans n'importe laquelle d'entre elles. Plus que de chercher à savoir, à travers les déclarations des enseignants et des principaux, ce qui se fait, il a paru intéressant de recueillir les opinions des uns et des autres sur ce qu'ils pensent des évolutions que peut induire le dispositif en termes d'encouragement à utiliser les TIC ou à développer des pratiques pluridisciplinaires. C'est dans la confrontation des opinions de ceux qui travaillent en direct avec les élèves et de ceux que l'institution a rendus responsables du bon fonctionnement du B2i qu'on peut apercevoir ce qu'on peut attendre du dispositif sur l'évolution des pratiques enseignantes.

Intégration de l'usage des TIC et du B2i dans les pratiques disciplinaires et interdisciplinaires	Principaux	Tous enseignants	Professeurs de technologie
La mise en œuvre du B2i favorise les usages des TIC en classe	42 %	50 %	49 %
Le B2i encourage les enseignants à se former à l'usage des TIC	41 %	39 %	37 %
La mise en œuvre du B2i incite à mettre en place de nouvelles activités pluridisciplinaires	*	36 %	29 %
Les validations prennent plus de temps que prévu		71 %	79 %

Tableau 31 : influence du B2i sur les ressources TIC de l'établissement (base = 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

* Cases grisées = items non soumis aux principaux.

Concernant les effets de l'intégration du B2i dans les pratiques disciplinaires, 4 principaux sur 10 (42 %) et la moitié des enseignants (respectivement 50 % toutes disciplines confondues et 49 % des professeurs de technologie) pensent que *la mise en œuvre du B2i favorise les usages des TIC en classe*. Dans les mêmes proportions respectives pour les uns et les autres (41 % des principaux et 39 et 33 % des deux catégories de professeurs), ils pensent que *le B2i encourage les enseignants à se former à l'usage des TIC*. Ces tendances marqueraient-elles une sorte de bénéfice secondaire non négligeable du B2i dans la mesure où l'augmentation des usages des TIC en classe favorise sûrement en retour sa mise en œuvre ? Ne sont-ce pas quelques uns de ces effets qui étaient espérés au moment de la création du brevet informatique et internet ?

En revanche le dispositif du B2i ne semble pas beaucoup inciter à mettre en place de nouvelles activités pluridisciplinaires (36 % pour tous les enseignants et 29 % pour les seuls professeurs de technologie) ; ces derniers tendent à sous-estimer ses apports en matière de pluridisciplinarité par rapport à l'ensemble de leurs collègues. Les enseignants de technologie auraient-ils moins tendance à se tourner vers les autres matières, dès lors que l'usage des TIC est objet d'enseignement dans leur discipline et que le B2i peut tout naturellement s'inscrire dans la pratique quotidienne ? Est-là l'explication de l'intérêt évident que ces enseignants portent au dispositif, dont ils ne se privent par pour autant de dire, encore plus fortement que leurs collègues (à raison de 79 % d'entre eux contre 71 %) pour l'ensemble des enseignants, qu'il est chronophage.

Le B2i facilite le travail en commun des enseignants	Principaux	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Au sein des disciplines	31 %	25 %	35 %
En pluridisciplinarité	41 %	49 %	28 %

Tableau 32 : influence du B2i sur le travail en commun des enseignants (base = 454 principaux répondants, 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

Le repli des enseignants de technologie sur la discipline semble confirmé par le fait qu'ils ne sont que 28 % contre près de la moitié de l'ensemble des professeurs (49 %) à penser que le dispositif facilite le travail pluridisciplinaire, mais qu'ils sont, par contre, plus nombreux que l'ensemble (35 % contre 25 %) à reconnaître que le B2i peut développer le travail en commun au sein de leur discipline. Les réponses des principaux concernant le travail collectif des enseignants vont dans le même sens que celles des enseignants. Toutes disciplines confondues, les uns et les autres attribuent plus d'effets au B2i en matière de développement de pratiques pluridisciplinaires (41 % des principaux et près d'un professeur sur deux) qu'ils n'en perçoivent au sein même de leurs disciplines respectives (31 % des chefs d'établissement et 25 % des enseignants). Il n'en reste pas moins que le fait qu'un professeur sur deux (toutes disciplines

confondues) dise que *le B2i facilite le travail en commun pluridisciplinaire* est à mettre au crédit du fonctionnement du dispositif au collège.

La mise en œuvre du B2i favorise :	Tous enseignants	Professeurs de technologie
L'introduction de pratiques d'auto-évaluation des élèves	47 %	57 %
L'introduction de pratiques d'évaluation par compétence	34 %	59 %

Tableau 33 : influence du B2i sur les ressources TIC de l'établissement (base = 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

L'originalité du B2i tient en ce qu'il est d'une part un dispositif d'évaluation par compétences et d'autre part qu'il est fondé sur la responsabilisation de l'élève dont on attend qu'il sollicite de lui-même, quand il s'estime être prêt, la mise en place par son professeur de la situation d'évaluation. Dans ces conditions, le postulat était que le B2i soit susceptible d'introduire de nouvelles pratiques en ce domaine. C'est effectivement le cas aux yeux de 47 % des enseignants pour l'ensemble des disciplines et de 57 % des seuls professeurs de technologie, concernant l'introduction de pratiques d'auto-évaluation par les élèves. L'écart entre les enseignants de l'ensemble des disciplines et les enseignants de technologie se creuse quelque peu en ce qui concerne le principe de l'évaluation par compétences. Le B2i contribuerait davantage à développer ce type d'évaluation pour les enseignants de technologie (59 %) que pour les autres (34 %). Est-ce à dire que ces pratiques étaient déjà familières en technologie avant même l'installation du B2i ?

Les apprentissages des élèves

Le B2i pourrait donc influencer dans quelques domaines sur les pratiques enseignantes. Qu'en est-il sur les modalités d'apprentissage des élèves ?

Le dispositif B2i aide les élèves à acquérir :	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Des compétences TIC	83 %	76 %
Des compétences disciplinaires	45 %	53 %

Tableau 34 : influence du B2i sur les acquisitions des élèves (base = 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

La mise en œuvre du B2i favorise le développement de qualités des élèves :	Tous enseignants	Professeurs de technologie
Motivation	66 %	67 %
Confiance en soi	43 %	48 %
Goût de l'effort	21 %	28 %
Valorisation de compétences personnelles	77 %	76 %

Tableau 35 : influence du B2i sur le développement de qualités chez les élèves (base = 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

Comme on pouvait s'y attendre, 8 enseignants sur 10 (83 % des enseignants globalement considérés et 76 % des professeurs de technologie) pensent que *le B2i aide à acquérir des compétences TIC*. Ils sont,

dans l'ensemble, beaucoup moins nombreux (45 %) à estimer qu'il favorise l'acquisition de compétences disciplinaires. Néanmoins, les professeurs de technologie (53 %) se démarquent de l'ensemble des enseignants : pour eux, TIC et discipline se superposent.

Les qualités conatives que les enseignants attribuent au B2i pour le développement des élèves semblent être d'abord *la valorisation des compétences personnelles* (77 % et 76 %), puis *la motivation* (66 % et 67 %) ; peut-on voir dans ce résultat le signe de l'attrait des collégiens pour les TIC en général et le B2i en particulier et une preuve de leur investissement dans le dispositif ? En revanche, moins d'un enseignant sur deux (43 % des professeurs pris globalement et 48 % de technologie) attribuent au B2i un quelconque effet sur *la confiance en soi* (43 à 48 %) et ils sont moins nombreux encore (respectivement 21 à 28 %) à penser que le B2i pourrait, chez les élèves, stimuler *le goût de l'effort*.

Opinions sur le dispositif B2i proprement dit

La dernière série de questions concerne l'opinion des acteurs sur le dispositif du B2i en général et sur certains de ses éléments constitutifs en particulier.

Êtes-vous satisfait des éléments suivants :	Très satisfaits			Satisfaits			Peu satisfaits			Pas satisfaits du tout		
	Princ.	Tous ens.	Profs techno.	Princ.	Tous ens.	Profs techno.	Princ.	Tous ens.	Profs techno.	Princ.	Tous ens.	Profs techno.
Avoir acquis toutes les compétences pour le B2i	22 %	16 %	19 %	42 %	45 %	34 %	22 %	30 %	33 %	4 %	5 %	9 %
Valider des compétences avec les activités disciplinaires	27 %	25 %	20 %	34 %	47 %	48 %	22 %	18 %	23 %	7 %	8 %	8 %
Le système des feuilles de position	11 %	6 %	6 %	46 %	53 %	44 %	23 %	30 %	37 %	8 %	5 %	6 %
L'adéquation du contenu aux finalités du B2i	7 %	3 %	5 %	47 %	49 %	47 %	26 %	37 %	37 %	8 %	5 %	7 %
Le travail en commun des enseignants sur le B2i	8 %	5 %	2 %	19 %	28 %	25 %	38 %	43 %	35 %	26 %	19 %	34 %
La clarté de définition des compétences pour vous	*	6 %	9 %		47 %	58 %		37 %	24 %		6 %	8 %
La clarté de définition des compétences pour vos élèves		4 %	4 %		37 %	39 %		47 %	42 %		9 %	13 %

Tableau 36 : opinion des acteurs sur le B2i (base = 261 enseignants participants, pondérés, 102 professeurs de technologie, non pondérés)

Cases grisées = items non soumis aux principaux

Il s'avère que, globalement, principaux et enseignants sont satisfaits des grands principes sur lesquels est fondé le B2i. Il n'en reste pas moins que des nuances peuvent émerger.

L'obligation d'*avoir acquis toutes les compétences* nécessaires à un niveau pour obtenir le B2i semble satisfaire l'ensemble des acteurs, un peu plus les principaux (qui sont 64 % à être satisfaits voire très satisfaits) et les enseignants, quand on les considère tous ensemble (61 % par cumul de très satisfaits et satisfaits), que ne le sont les seuls enseignants de technologie (53 %). *Le principe de la validation des compétences avec les activités disciplinaires* recueille aussi un score plus élevé chez les enseignants pris dans leur ensemble (72 %) qu'auprès des professeurs de technologie (68 %) pour lesquels la distinction entre TIC et discipline a peu de sens. L'opinion des principaux à l'égard de ce principe est aussi largement positive (61 %). Le système des *feuilles de position* semble satisfaire les principaux (46 % à être satisfaits et même 7 % très satisfaits) et les enseignants (satisfaits à raison de 53 % et 6 % très satisfaits). Il faut néanmoins nuancer cet accord général par le rappel de la médiocre utilisation qui est faite des feuilles de position, pour lesquelles les enseignants de technologie, les plus grands utilisateurs, sont un peu en retrait (50 %). Sans que l'on soit en mesure d'en expliquer les raisons, *l'adéquation du contenu aux finalités du*

B2i semble susciter davantage de réserves, tant de la part des principaux (qui sont encore 47 % à exprimer leur satisfaction mais plus du quart, 26 %, à n'être que moyennement satisfaits) que de la part des enseignants plus nombreux encore (37 %, pour l'ensemble des disciplines comme pour la seule technologie) à n'être que moyennement contents. On a vu précédemment qu'environ un enseignant sur deux estime que le B2i peut faciliter le travail en commun des enseignants. On peut constater ici que plus de 65 % des acteurs interrogés expriment des doutes (ils sont peu ou pas satisfaits) sur *le travail en commun des enseignants sur le B2i*. Cela est vrai pour les chefs d'établissement (dont le quart se dit même pas satisfait du tout) et pour les enseignants (dont 19 %, pris ensemble, et 34 % en technologie sont même carrément mécontents). Enfin, en ce qui concerne *la clarté de la définition des compétences* à valider pour obtenir le B2i, il est important de noter que les enseignants (pris ensemble à hauteur de 47 % d'entre eux et en technologie à raison de 58 %) expriment leur satisfaction, mais qu'il n'en va pas de même, de leur point de vue (pour respectivement 37 et 39 % d'entre eux) pour les élèves. Faudrait-il, sur ce point, envisager une réécriture du référentiel de compétences ?

En conclusion on note que le dispositif du B2i ne semble pas, d'après ses acteurs, avoir une influence sur les équipements, ni sur l'image de l'établissement ni sur les relations entre enseignants et chefs d'établissement des écoles et des lycées. La mise en œuvre du B2i semble favoriser les nouvelles pratiques d'évaluation qui lui sont liées. D'après les acteurs impliqués dans le dispositif, celui-ci favorise très nettement l'acquisition des compétences TIC et développe des qualités de l'ordre de la motivation et de la valorisation des compétences personnelles chez les élèves. Enfin les spécificités du dispositif proprement dit semblent recueillir des opinions très favorables. Il ne fait donc aucun doute que les acteurs participant au dispositif du B2i en sont très satisfaits dans l'ensemble, et cette tendance ne peut être lue que comme un encouragement à la poursuite de la diffusion du dispositif.

IV – LES FREINS ET LES OBSTACLES

Une manière d’appréhender les freins et les obstacles à la mise en œuvre du B2i est de questionner les acteurs qui ne participent pas au dispositif B2i sur les raisons qui motivent cet état de fait.

La non participation au B2i se situe à deux niveaux : sont concernés d’abord les principaux qui ont répondu négativement lors de la première phase de l’enquête, soit le tiers des répondants (sur l’ensemble des établissements France métropolitaine + DOM) puis, au sein de l’échantillon des collèges ayant mis en œuvre le B2i, les enseignants qui n’y participent pas. Les contextes dans lesquels évoluent ces acteurs sont donc très différents. Cette disparité de situations se fera sentir surtout en ce qui concerne la perception des aspects d’équipement matériel.

Les établissements ne participant pas au B2i

Les 1295 principaux ayant répondu qu’ils ne participaient pas au dispositif du B2i dans leur établissement ont été interrogés sur les raisons de leur non participation (voir annexe 1) :

Raisons de non participation au B2i	Fréquence
Les liaisons internet sont insuffisantes	62 %
Les enseignants ne font pas usage des TIC	35 %
Ce dispositif est trop contraignant	30 %
Le matériel n’est pas assez performant	28 %
Les enseignants ne sont pas assez formés	25 %
Le collège n’est pas assez équipé	22 %
Le B2i n’est pas prioritaire	20 %
La gestion des groupes d’élèves et des salles spécialisées est trop complexe	19 %
Les enseignants ne le souhaitent pas	16 %
Les élèves ne sont pas demandeurs	14 %

Tableau 38 : raisons de non participation (base = 1295 établissements non participants)

Nombre de raisons citées :

Aucune	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
5 %	18 %	24 %	26 %	14 %	8 %	3 %	1 %	1 %	0 %	0 %

Tableau 39 : raisons (base = 1295 établissements non participants)

Les principaux concernés évoquent des obstacles divers (six sur dix des obstacles proposés par le questionnaire recueillent entre 20 et 35 % de réponses), mais relativement peu nombreux (entre deux et quatre obstacles pour les deux tiers des principaux).

La première raison invoquée par les chefs d’établissement, et de loin la plus importante en fréquence, est l’insuffisance de liaisons internet ; il faut sans doute entendre « insuffisance » en termes de nombre de liaisons et de rapidité et non en termes d’absence, une précédente enquête de la DEP⁵ ayant montré que la

⁵ cf. *Les attitudes des enseignants vis-à-vis des technologies de l’information et de la communication*, rapport DEP à paraître.

quasi totalité des collèges étaient connectés à internet. Il avait été cependant noté précédemment que les principaux relient la mise en œuvre du B2i à la nécessité de disposer de nombreuses liaisons externes, alors qu'une lecture des domaines de compétences à valider montre que moins de la moitié de ces domaines relève de l'utilisation d'internet.

La deuxième raison invoquée, par ordre de fréquence, est le fait que les enseignants ne font pas usage des TIC. Une hypothèse serait que les principaux, voulant respecter les consignes concernant l'implication des professeurs de toutes les disciplines, ne souhaitent pas confier la mise en œuvre du B2i aux seuls professeurs de technologie, dans un contexte d'établissement où peu d'enseignants des autres disciplines utiliseraient les TIC.

Viennent ensuite des considérations sur le caractère contraignant du dispositif (30 %), sur la déficience (28 %) ou l'insuffisance du matériel (22 %) et les carences en formation des enseignants (25 %). C'est seulement en fin de liste qu'on trouve un manque d'intérêt des enseignants (16 %) et des élèves (14 %) pour le B2i, pourcentages très faibles montrant que ces raisons ne sont pas jugées importantes dans la décision de ne pas se lancer dans l'opération.

L'absence d'autres données concernant les établissements dans lesquels le B2i n'est pas mis en œuvre ne permet pas d'avancer des hypothèses plus précises sur leur comportement. Mais le fait que les questions matérielles – et plus spécialement celles concernant les liaisons internet – dominent dans les réponses tendraient à montrer que les problèmes d'équipement pèsent encore lourdement dans les choix des chefs d'établissement ou qu'il s'agit d'un alibi.

Les enseignants qui ne participent pas au B2i dans les établissements impliqués

Rappelons que parmi les enseignants des collèges répondants de l'échantillon qui mettent en œuvre le B2i, 618 déclarent ne pas participer à la mise en œuvre du B2i. Comme aux chefs d'établissement, il leur a été demandé d'indiquer les raisons pour lesquelles ils ne s'impliquaient pas dans le dispositif ; certains items leur sont proposés spécifiquement et ne figurent pas dans la liste soumise aux principaux, d'autres items présentés à ces derniers ne figurent pas dans la liste destinées aux enseignants.

Le faible nombre d'enseignants répondants dans plusieurs disciplines ne permet pas de constituer un tableau complet des raisons de « non-participation » pour chacune d'entre elles. On ne retiendra donc que les disciplines dont un nombre conséquent d'enseignants ont répondu, à savoir histoire-géographie, EPS, physique-chimie, et avec la plus grande prudence, mathématiques et documentation. La technologie n'a pas été retenue en raison du très petit nombre, révélateur de leur implication, de « non-participants » (10).

Le tableau ci-dessous indique les fréquences de raisons citées par ces enseignants « non participants », pris ensemble (pondérés) et triés par disciplines (citées ci-dessus) :

Raisons de non participation au B2i	Ensemble	EPS	Histoire-géo.	Physique-chimie	Documentation	Mathématiques
Je n'utilise pas suffisamment les TIC dans ma discipline pour valider les compétences du B2i	57 %	63 %	42 %	45 %	10 %	58 %
La validation est assurée par d'autres collègues	53 %	49 %	50 %	57 %	7 %	56 %
Je ne suis pas assez compétent(e) en TIC	46 %	27 %	44 %	32 %	14 %	38 %
Je ne suis pas assez informé(e) sur le B2i	37 %	35 %	32 %	28 %	14 %	22 %
Je trouve cette forme de validation trop différente de ma pratique habituelle	18 %	15 %	14 %	15 %	10 %	24 %
Le dispositif du B2i me paraît trop contraignant	17 %	10 %	17 %	20 %	8 %	27 %
Le matériel n'est pas assez disponible (lieu et temps)	14 %	6 %	10 %	18 %	10 %	20 %
Il n'y a pas suffisamment de matériel	11 %	6 %	11 %	17 %	14 %	20 %
J'utilise les TIC avec mes élèves mais je ne souhaite pas passer du temps sur la validation du B2i	10 %	3 %	8 %	5 %	18 %	7 %
La validation du B2i n'est pas mise en place dans mon établissement	8 %	9 %	10 %	14 %	16 %	16 %
Je ne vois pas l'intérêt d'une telle validation	6 %	6 %	6 %	2 %	2 %	11 %
Le matériel n'est pas opérationnel (non ou mal maintenu)	6 %	3 %	4 %	8 %	8 %	7 %
Les ordinateurs auxquels les élèves peuvent accéder ne sont pas connectés à l'internet	2 %	0 %	0 %	0 %	2 %	4 %

**Tableau 40 : raisons de non participation au B2i énoncées par les enseignants
(base = 618 enseignants non participants)**

Nombre de raisons citées (pour l'ensemble des enseignants) :

Aucune	1	2	3	4	5	6	7
1 %	23 %	25 %	20 %	15 %	9 %	4 %	3 %

**Tableau 41 : raisons
(base = 618 enseignants non participants pondérés)**

Contrairement aux principaux, les enseignants concentrent leurs arguments de refus de participation sur un petit nombre de raisons : les trois premières sont citées par 46 à 57 % des professeurs et plus des deux tiers d'entre eux avancent une à trois raisons.

La première raison invoquée par l'ensemble des professeurs est la faible utilisation des TIC dans la discipline (57 %). Le fait que cette validation soit effectuée par d'autres collègues est une bonne raison d'être en retrait et arrive en seconde position (53 %), suivie par le manque de compétences (46 %) et d'informations sur le B2i (37 %). Deux des trois raisons se situent donc au niveau de l'usage qu'ils font des TIC, usage qu'ils jugent eux-mêmes insuffisant.

Comme il a été signalé plus haut, il est difficile de se livrer à une comparaison entre les principaux et les enseignants sur les raisons de la non participation au B2i : les premiers dirigent des établissements dans lesquels le B2i n'est pas installé et invoquent une carence en liaisons internet qu'on ne peut évidemment pas vérifier. Les enseignants refusant de participer travaillent, eux, dans des établissements qui font fonctionner le B2i et dont on a vu (cf. I, *Données factuelles*) qu'ils étaient en général bien équipés. Peut-être est-ce pour cela que les enseignants n'évoquent pas les matériels, qu'ils classent en dernier parmi les raisons de leur « non-participation au B2i ». La seule convergence (relative) constatée porte sur la faible utilisation des TIC par les enseignants avec les élèves : cet item est classé en 1^{re} position chez les enseignants (57 %) et en 2^e position chez les principaux (35 %).

Les arguments relatifs à la spécificité des pratiques induites par le B2i (dispositif contraignant et pratiques requises éloignées des pratiques habituelles) sont relativement peu cités par les enseignants, sauf par les professeurs de mathématiques qui paraissent faire preuve d'une certaine réserve (exprimée par 27 % d'entre eux), ce qui peut surprendre quand on se souvient qu'ils font globalement partie des enseignants les plus concernés par le B2i (avec les professeurs de technologie et les documentalistes).

Un pourcentage non négligeable (8 %) d'enseignants (jusqu'à 16 % des professeurs de mathématiques), qui exercent dans des établissements qui mettent en place le B2i, semblent l'ignorer. On peut avancer trois hypothèses (non exclusives) pour interpréter ce paradoxe : il est possible qu'un nombre non négligeable de principaux aient été en train d'installer le dispositif au moment du questionnement, sans que les enseignants soient réellement au courant. Les réponses positives des principaux auraient alors anticipé la réalité de quelques mois seulement. La deuxième hypothèse reposerait sur une circulation défaillante de l'information au sein du collège ; la troisième hypothèse concernerait également un manque d'information, qui pourrait exister lorsque le dispositif du B2i repose exclusivement sur le (ou les) professeur(s) de technologie.

Enfin un tout petit nombre d'enseignants (6 % de l'ensemble d'entre eux) font état du manque d'intérêt pour le dispositif.

Si on approche ces chiffres par discipline, on constate que les **documentalistes** (qui sont 61 % des répondants de leur discipline à ne pas valider) mettent l'accent sur la volonté de ne pas passer du temps à valider des compétences du B2i (18 % contre 10 % de l'ensemble des enseignants).

Les enseignants d'**histoire-géographie** invoquent des raisons globalement proches de celles de l'ensemble des enseignants ; ils pensent d'abord que ces validations sont effectuées par des collègues (50 % contre 53 % pour l'ensemble) et ils qu'ils manquent de compétences pour utiliser les TIC (44 % et 46 % pour l'ensemble des autres disciplines).

Les professeurs de **mathématiques** disent ne pas assez utiliser les TIC dans leur discipline (58 %) et pensent, comme leurs collègues d'histoire-géographie, que ces validations sont effectuées par des professeurs d'autres disciplines (56 %).

Les enseignants de **physique-chimie** attribuent également ces activités à leurs collègues (57 %) et pensent ne pas faire suffisamment usage des TIC dans leurs classes avec les élèves (45 %), ce qui peut sembler quelque peu paradoxal, compte tenu des activités d'EXAO⁶. Mais on peut noter à ce propos que ces types d'activités se rapprochent davantage soit de démonstrations (dans lesquelles les élèves manipulent peu par eux-mêmes) soit de l'utilisation de dispositifs de travaux pratiques relevant davantage d'instrumentation de mesure que d'activités TIC proprement dites. Ils relèvent également des carences en matériel et remarquent l'aspect contraignant du dispositif (20 %).

Enfin les professeurs d'**EPS** sont en retrait, à la fois à l'égard des TIC, ils disent à 63 % d'entre eux *ne pas utiliser les TIC, n'être pas compétent* en ce domaine (27 %) et à l'égard du dispositif même, sur lequel ils ne sont pas suffisamment informés (35 %) et qu'ils pensent être assuré par d'autres (49 %).

En conclusion on peut relever que les principaux des collèges qui ne sont pas engagés dans le dispositif B2i sont encore très sensibles au contexte matériel des TIC (peut-être insuffisant, notamment en ce qui concerne les liaisons rapides internet) pour se lancer dans cette opération. Par contre les enseignants des établissements participants au B2i n'accordent pas une grande importance à cet élément pour expliquer le fait qu'ils ne participent pas à la validation des items du B2i.

En revanche, tous les acteurs (35 % des principaux et 57 % des enseignants) relèvent que le manque d'usage des TIC avec les élèves est un frein à la mise en œuvre du B2i. Les professeurs, en particulier,

⁶ Expérimentation Assistée par ordinateur.

font ainsi directement le lien entre le développement de l'intégration des TIC dans leurs pratiques et la mise en place du dispositif de validation. Cet aspect est renforcé par la reconnaissance par les enseignants de leurs carences en compétences TIC.

On ne manquera pas également de noter que les enseignants des établissements au sein desquels le B2i est mis en place, et qui eux-mêmes ne sont pas impliqués dans le dispositif, ne sont pas nombreux à évoquer, pour cela, des raisons de nature pédagogique (*souhait de ne pas passer trop de temps sur la validation et forme de validation éloignée de la pratique habituelle*, respectivement 8 et 18 % de l'ensemble). L'évocation fréquente qu'ils font de la *validation assurée par d'autres collègues* traduit-t-elle aussi leur conviction d'une délégation – réelle ou imaginée – de la prise en charge du B2i par le(s) seul(s) professeur(s) de technologie de l'établissement ?

CONCLUSION

A la rentrée 2003, deux collèges publics sur trois avaient mis en place le brevet informatique et internet. Si cette mise en œuvre peut recouvrir des situations très diverses, il n'y a pas trace, de la part des membres interrogés de la communauté éducative, d'une opposition de principe.

Quand le dispositif est mis en place, l'implication du chef d'établissement est forte. 72 % des principaux participants se disent bien informés sur le B2i qu'ils présentent eux-mêmes aux enseignants. Quand ils reçoivent (43 %) une demande d'information supplémentaire de la part de ces derniers, ils organisent majoritairement (80 %) des réunions sur le sujet au sein même du collège. Entre six et sept enseignants sur dix (qui mettent le dispositif en œuvre) et autant de principaux sont satisfaits des grands principes fondateurs du B2i (avoir acquis toutes les compétences à un niveau pour obtenir le B2i, valider les compétences à partir d'activités disciplinaires, utiliser des feuilles de position qui attestent de la validation des compétences, qui sont elles mêmes bien explicitées aux enseignants). Toutes les compétences constitutives du référentiel donnent lieu à validation. On reconnaît au dispositif des effets positifs sur les modalités d'apprentissage des élèves. En effet, pour huit enseignants sur dix impliqués, le B2i facilite à la fois l'acquisition de compétences relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de compétences plus spécifiquement disciplinaires. Il contribue aussi, et dans les mêmes proportions que précédemment, à mettre en valeur les compétences personnelles des élèves, à encourager la motivation (pour sept professeurs sur dix) et à renforcer la confiance en soi (pour cinq sur dix d'entre eux). Les enseignants soulignent aussi que le B2i facilite le développement de nouvelles pratiques d'évaluation, tel le recours à l'auto-évaluation des élèves (pour 47 % des enseignants) et à l'évaluation par compétences (34 %), mais 75 % d'entre eux le trouvent chronophage.

Pourtant le B2i n'a que peu d'effets sur la gestion, l'implantation, l'accès et l'amélioration du matériel TIC du collège ; principaux et enseignants participants ne sont jamais plus du tiers à lui attribuer une quelconque influence dans ce domaine.

Il est important de noter la divergence d'opinions des enseignants selon qu'ils sont ou non impliqués dans le B2i : ceux qui valident les compétences se disent satisfaits des équipements et la moitié d'entre eux reconnaissent que cette implication les encourage à se former. Par contre, dans les collèges où le B2i n'est pas implanté, on n'hésite pas à trouver l'équipement insuffisant en quantité (22 %), en qualité (28 %) et les liaisons internet difficiles (62 %). Un petit tiers seulement des principaux dit que le B2i constitue une plus-value susceptible d'améliorer l'image de leur établissement. D'autres effets escomptés lors de la création du B2i, et moins anecdotiques, sont constatés. Alors que le dispositif devait relever de l'ensemble des disciplines, dans plus d'un collège sur deux les enseignants ne sont qu'un petit nombre à assurer la validation des items et les enseignants de technologie apparaissent à un principal sur trois comme les seuls enseignants contributeurs. 91 % des professeurs de technologie, effectivement, disent valider le B2i, tandis que, toutes disciplines confondues, les enseignants ne sont qu'un quart seulement à affirmer le faire (après ceux de technologie, les enseignants de mathématiques et les documentalistes paraissent les plus concernés). Les raisons les plus fréquemment invoquées pour justifier le fait de n'y être point impliqués sont relatives au faible usage qu'ils font des TIC (57 %) dans leur pratique disciplinaire (ce que confirment 35 % des principaux), à leur manque de compétences personnelles dans ce domaine (46 %) et au manque d'information sur le sujet (plus du tiers des enseignants, 37 %). De plus, 17 % seulement des enseignants qui ne participent pas à la validation des compétences la trouvent contraignante et 18 % estiment que cette forme de validation est trop éloignée de leurs pratiques habituelles.

Ainsi, le B2i au collège, qui délivre surtout le niveau 1 (plutôt corrélé à l'école primaire), ne semble pas actuellement jouer le rôle de levier que d'aucuns lui avaient assigné pour développer l'usage des TIC dans les pratiques enseignantes disciplinaires. Il ne génère pas non plus d'activités communes entre les enseignants, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du collège (10 % des professeurs ont des contacts suivis, sur ce sujet, avec leurs collègues de l'école primaire et 2 % d'entre eux avec ceux du lycée), cloisonnement

qu'aggrave la mauvaise circulation des feuilles de position attestant de l'acquisition des compétences requises. Enfin le dispositif ne contribue pas à la responsabilisation de l'élève puisque l'initiative de la validation incombe en grande partie encore au professeur.

Il faudrait, désormais, faire porter les efforts dans deux directions : améliorer, pour mieux connaître ce qui a pu être fait avant, la circulation des feuilles de position dont la gestion pourrait être confiée à l'élève, qui utiliserait pour cela le réseau informatique de l'établissement et, surtout, ancrer l'usage des TIC dans les pratiques disciplinaires, en distinguant peut-être plus nettement les compétences spécifiques à chacun des niveaux 1 et 2 de validation et en élargissant, par exemple, les compétences requises à d'autres domaines que les seuls usages de la bureautique, d'internet et de la recherche documentaire.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PREMIER QUESTIONNAIRE EN LIGNE

À TOUS LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

B2i - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente → Recherche Média

Adresse <http://10.29.56.16:8385/b2ietablisement/index.php> OK Liens >>

Google Recherche Web 347 bloqué(s) Options



Direction de l'évaluation et de la prospective

Sous-direction de l'évaluation

Bureau de l'évaluation des pratiques et des politiques en matière d'éducation et de jeunesse
DEP C3

Affaire suivie par
J.-François LEVY
01 55 55 65 45
J.-Claude GUILLAUME
01 55 55 77 75

 [Contact](#)

Enquête sur le fonctionnement du Brevet informatique et internet dans les collèges

Dans le cadre de son programme de travail, la Direction de l'évaluation et de la prospective conduit une étude sur le fonctionnement du dispositif du Brevet informatique et internet (B2i) dans les collèges. L'objectif de cette étude est de recueillir des informations sur les modalités de mise en œuvre de ce dispositif en collège : activités donnant lieu à la validation des compétences et acteurs impliqués dans le dispositif.

Vous venez de vous connecter sur le site qui vous permet de répondre à un premier questionnaire volontairement court dont le but est de savoir si votre établissement participe au dispositif, de connaître les raisons éventuelles de sa non participation ou les modalités de validation. Merci d'y répondre rapidement (sous quinzaine), cela ne vous demandera que quelques minutes **et vos informations nous seront précieuses pour le déroulement ultérieur de l'enquête.**

Le système de réponse consiste à cocher une ou plusieurs cases ou bien à cliquer sur des boutons. Un "clic" sur le bouton « valider » fait passer à l'écran suivant. Tant que vous n'avez pas validé un écran donné, vous pouvez encore modifier vos réponses. Le questionnaire étant très court, nous vous demandons de répondre à toutes les questions d'une seule traite.

La dernière validation vous déconnecte automatiquement de notre site, vos réponses sont enregistrées et nous sont transmises automatiquement. Si vous tentez de vous reconnecter, vous serez rejeté(e) avec le message « vous avez déjà répondu... ».

Merci de votre participation.

L'équipe chargée de l'étude.

Entrez votre numéro d'établissement :

Terminé Internet

B2i - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente → Recherche Média

Adresse http://10.29.56.16:8385/b2ietablisement/b_p1.php OK Liens >>

Google Recherche Web 347 bloqué(s) Options



Direction de l'évaluation et de la prospective

Sous-direction de l'évaluation

Bureau de l'évaluation des pratiques et des politiques en matière d'éducation et de jeunesse
DEP C3

Affaire suivie par
J.-François LEVY
01 55 55 65 45
J.-Claude GUILLAUME
01 55 55 77 75

 [Contact](#)

Enquête sur le fonctionnement du Brevet informatique et internet dans les collèges

Collège _____

I - Le B2i dans votre établissement

Votre établissement participe-t-il au dispositif B2i ?

oui non

Terminé Internet

B2i - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente →

Rechercher Favoris Média

Adresse http://10.29.56.16:8385/b2ietablissement/b_p2.php OK Liens »

Google Recherche Web 347 bloquée(s) Options



Direction de l'évaluation et de la prospective

Sous-direction de l'évaluation

Bureau de l'évaluation des pratiques et des politiques en matière d'éducation et de jeunesse
DEP C3

Affaire suivie par
J.-François LEVY
01 55 55 65 45
J.-Claude GUILLAUME
01 55 55 77 75

 [Contact](#)

Enquête sur le fonctionnement du Brevet informatique et internet dans les collèges

Collège I

Votre collège participe au B2i

II - b) Quels enseignants valident des compétences du B2i dans votre établissement ?

Une majorité d'enseignants	<input type="radio"/>
Un petit nombre d'enseignants	<input type="radio"/>
Le ou les professeur(s) de technologie uniquement	<input type="radio"/>

III - Le documentaliste valide-t-il des compétences du B2i ?

oui non

IV - Organisez-vous la validation du niveau 1 du B2i pour certains élèves ?

oui non

Terminé Internet

B2i - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente →

Rechercher Favoris Média

Adresse http://10.29.56.16:8385/b2ietablissement/b_p2n.php OK Liens »

Google Recherche Web 347 bloquée(s) Options

[Activer/désactiver la fonction de contraste des termes de recherche](#)



Direction de l'évaluation et de la prospective

Sous-direction de l'évaluation

Bureau de l'évaluation des pratiques et des politiques en matière d'éducation et de jeunesse
DEP C3

Affaire suivie par
J.-François LEVY
01 55 55 65 45
J.-Claude GUILLAUME
01 55 55 77 75

 [Contact](#)

Enquête sur le fonctionnement du Brevet informatique et internet dans les collèges

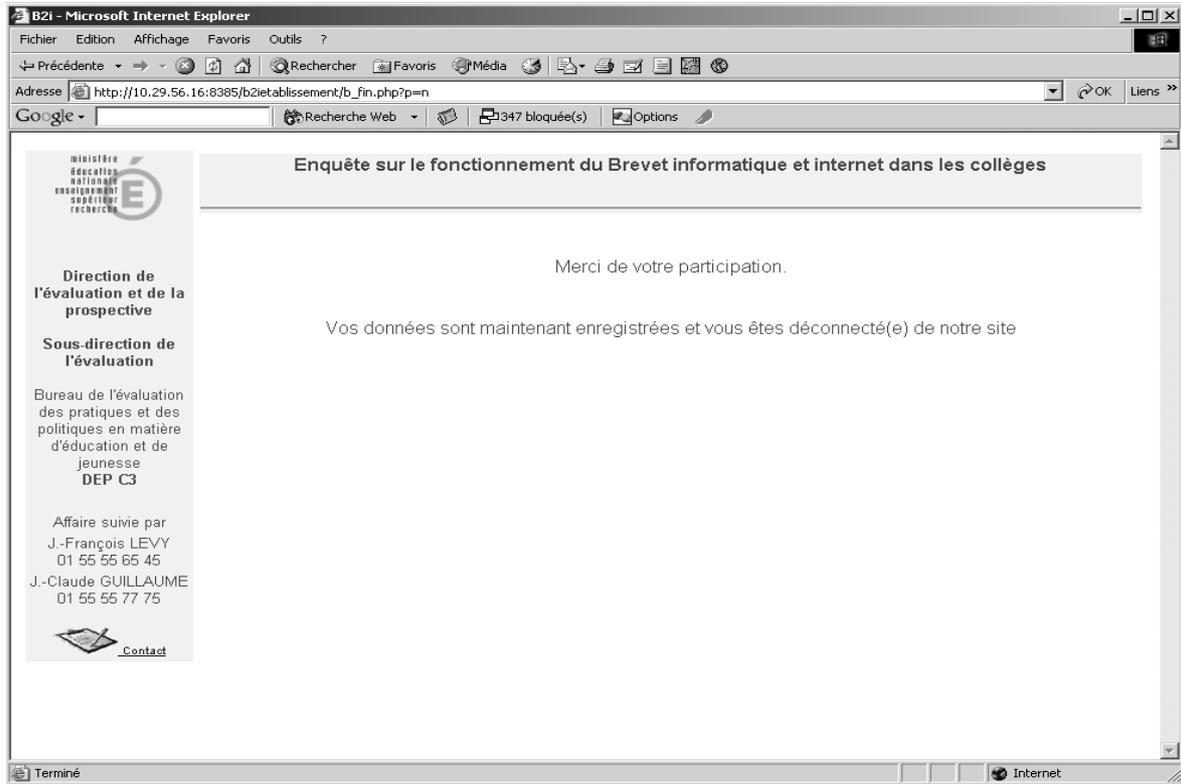
Collège

II - a) Quelles sont les raisons de la non participation de votre collège au dispositif B2i ?

(Cochez une ou plusieurs cases)

Le B2i ne vous paraît pas prioritaire	<input type="checkbox"/>
Les élèves ne sont pas demandeurs	<input type="checkbox"/>
Ce dispositif est trop contraignant	<input type="checkbox"/>
Les liaisons internet sont insuffisantes	<input type="checkbox"/>
Les enseignants ne le souhaitent pas	<input type="checkbox"/>
Le matériel n'est pas assez performant	<input type="checkbox"/>
Les enseignants ne font pas usage des TIC	<input type="checkbox"/>
Le collège n'est pas suffisamment équipé	<input type="checkbox"/>
Les enseignants ne sont pas assez formés	<input type="checkbox"/>
La gestion des groupes d'élèves et des salles spécialisées est trop complexe	<input type="checkbox"/>

Terminé Internet



ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE AUX ENSEIGNANTS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction de
l'évaluation et de la
prospective

Sous-direction de
l'évaluation

Bureau de l'évaluation
des pratiques et des
politiques en matière
d'éducation

Le fonctionnement du dispositif du Brevet Informatique et Internet (B2i) dans les collèges

Questionnaire destiné aux enseignants

Votre numéro d'établissement (RNE).....

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 [1-8]

Votre numéro d'ordre (indiqué par votre chef d'établissement)

--

 [9]

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans le cadre de son programme de travail, la Direction de l'évaluation et de la prospective conduit une étude sur le fonctionnement du dispositif du Brevet informatique et internet (B2i) dans les collèges, à la demande du groupe national d'évaluation et de suivi du B2i qui a été récemment mis en place.

L'objectif de cette étude est de recueillir des informations sur la mise en œuvre du B2i, sur les activités donnant lieu à la validation des compétences et sur les acteurs impliqués.

La première phase comprenait l'envoi d'un questionnaire succinct à la totalité des collèges publics de France et des DOM, permettant de connaître avec précision le nombre d'établissements participant au dispositif B2i ; elle s'est déroulée au cours du mois d'avril.

La deuxième phase comprend l'envoi d'un questionnaire aux chefs d'établissement et aux enseignants d'un échantillon représentatif de collèges participant au B2i.

Vous avez été désigné par tirage aléatoire pour être destinataire du présent questionnaire et nous vous remercions de bien vouloir y répondre.

Pour répondre aux questions, veuillez entourer le code ou cocher la ou les cases correspondant le mieux à votre situation ou opinion actuelles parmi les réponses proposées. S'il vous est demandé de saisir des nombres ou des quantités, inscrivez un chiffre par case, en calant votre réponse à droite.

Une fois ce questionnaire rempli, merci de le retourner sous enveloppe à :

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

DEP-C3, à l'attention de M. J.-François Lévy, pièce A11

« Le fonctionnement du B2i en collège »

3-5 boulevard Pasteur

75015 PARIS

Cette étude ne vise en aucun cas à porter un jugement sur l'activité professionnelle des enseignants sollicités. Elle ne préjuge en aucune façon de l'espace de liberté dont ils disposent dans l'exercice quotidien de leur pratique au sein de l'institution scolaire.

Les réponses sont couvertes par la plus stricte confidentialité et toutes les précautions sont prises par la DEP, sous le contrôle de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) pour que, au plan de l'exploitation, le traitement des questionnaires s'effectue de façon globale et anonyme.

Merci pour votre participation

I - Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et le Brevet informatique et internet (B2i)

I - 1 Utilisez-vous les TIC de la manière suivante (Cochez un ou plusieurs items)

- 1 ▪ À des fins strictement non professionnelles ?..... [10]
- 2 ▪ À des fins professionnelles, *hors de la présence des élèves* (recherches, préparations, gestion des notes, etc.) ?.....
- 3 ▪ Devant les élèves, *sans manipulations de l'ordinateur de leur part* ?.....
- 4 ▪ Devant les élèves, *avec manipulations de l'ordinateur de leur part, sans internet* ?.....
- 5 ▪ Devant les élèves, *avec manipulations de l'ordinateur de leur part, avec internet* ?..... [14]

I - 2 Utilisation des logiciels

Si vous faites manipuler les élèves (utilisations n° 4 et 5 ci-dessus), quels logiciels utilisez-vous avec eux ?
(Cochez un ou plusieurs items)

- Outils généraux de bureautique (tableur, traitement de texte).....
- Logiciels disciplinaires spécifiques.....
- Logiciels de navigation internet.....
- Logiciels de gestion de messagerie.....
- Logiciels de recherche et/ou de documentation.....
- Logiciels de traitement d'images.....
- Logiciels de création de pages html.....
- Banques d'outils généraux trans et interdisciplinaires (encyclopédies, atlas, autres)..... [22]

I - 3 Participation au B2i

I - 3.1 Validez-vous des compétences du B2i ?

(Cochez un item)

- OUI Continuez le questionnaire à partir des questions **II**.
NON Continuez ci-dessous. [23]

I - 3.2 Raisons pour lesquelles vous ne validez pas des compétences du B2i :

(Cochez un ou plusieurs items)

- La validation du B2i n'est pas mise en place dans mon établissement.....
- Il n'y a pas suffisamment de matériel.....
- Les ordinateurs auxquels les élèves peuvent accéder ne sont pas connectés à l'internet.....
- Le matériel n'est pas assez disponible (lieu et temps).....
- Le matériel n'est pas opérationnel (non ou mal maintenu).....
- Le dispositif du B2i me paraît trop contraignant.....
- Je ne suis pas assez informé(e) sur le B2i.....
- Je ne suis pas assez compétent(e) en TIC..... [31]

- Je trouve cette forme de validation trop différente de ma pratique habituelle..... [32]
- Je n'utilise pas suffisamment les TIC dans ma discipline pour valider les compétences du B2i
- J'utilise les TIC avec mes élèves mais je ne souhaite pas passer du temps sur la validation du B2i.....
- Je ne vois pas l'intérêt d'une telle validation.....
- La validation est assurée par d'autres collègues..... [36]

Merci de remplir la partie « Données personnelles » (V) et de renvoyer le questionnaire.

II - Pratiques enseignantes dans le domaine du B2i

II - 1 Moyens et ressources

Où trouvez-vous la documentation spécifique au B2i ?

(Cochez un ou plusieurs items)

- | | Papier | électronique | |
|---|--------------------------|--------------------------|---------|
| ▪ Outils nationaux (BO, publications du CNDP, etc.)..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | [37-38] |
| ▪ Outils académiques (rectorats, CRDP, etc.)..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ Documents émanant d'établissements..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ Documents émanant d'associations disciplinaires..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ Documents émanant de maisons d'édition..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ Documentation de collègues..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ Autres sources..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ Je ne ressens pas le besoin de documentation spécifique au B2i..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | [51-52] |

II - 2 Activités et B2i

Dans quels types d'activités validez-vous les compétences du B2i ?

(Cochez un ou plusieurs items)

II - 2.1 Activités liées à l'apprentissage disciplinaire

- Acquisitions..... [53]
- Réinvestissements.....
- Remédiations..... [55]

II - 2.2 Activités interdisciplinaires

- Itinéraires de découverte (IDD).....
- Autres..... [57]

II - 2.3 Travaux liés à des activités hors classe..... [58]

II - 3 L'évaluation/validation des compétences du B2i

II - 3.1 Utilisation des TIC et domaines de compétences du B2i

❖ Dans le tableau ci-dessous, cochez les cases correspondant aux domaines de compétences du B2i (des deux niveaux) que vous validez sur les feuilles de position de vos élèves :

Niveau du B2i	N°	Domaines de compétences du B2i	Domaine du B2i validé
1	1	Maîtriser les premières bases de la technologie informatique	<input type="checkbox"/>
1	2	Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques	<input type="checkbox"/>
1	3	Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte	<input type="checkbox"/>
1	4	Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia (cédérom, dévédérom, site internet, base de données du CDI)	<input type="checkbox"/>
1	5	Communiquer au moyen d'une messagerie électronique	<input type="checkbox"/>
2	6	Culture informatique	<input type="checkbox"/>
2	7	Organiser des traitements numériques à l'aide d'un tableur	<input type="checkbox"/>
2	8	Produire, créer et exploiter un document	<input type="checkbox"/>
2	9	S'informer et se documenter	<input type="checkbox"/>
2	10	Organiser des informations	<input type="checkbox"/>
2	11	Communiquer au moyen d'une messagerie électronique	<input type="checkbox"/>

[59]

[69]

- ❖ Parmi les onze domaines de compétences figurant ci-dessus,
 - notez les trois qui donnent le plus souvent lieu à une validation de votre part,
 - classez-les par ordre décroissant de fréquence de validation,
 - reportez à chaque niveau d'enseignement qui vous concerne les numéros figurant en 2^e colonne du tableau précédent dans les cases correspondantes.

En classe de	Je valide les domaines de compétences suivants		
	En 1 ^{re} position	En 2 ^e position	En 3 ^e position
6 ^e			
5 ^e			
4 ^e			
3 ^e			

[70-75]

[88-93]

- ❖ Vous assurez-vous en fin d'année scolaire que vos élèves ont obtenu la validation de la totalité du niveau du B2i à laquelle vous avez contribué ?

(Cochez une case) OUI NON [94]

II - 3.2 Les méthodes de validation

- ❖ Comment se passe l'évaluation des élèves dans vos classes ? (Cochez une ou plusieurs cases)

Validations	À des moments déterminés de l'année	Tout au long de l'année
À l'initiative des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À la demande des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

[95]

[96]

- ❖ Comment se déroule la validation proprement dite ? (Inscrivez une lettre dans chaque case : **T** (Toujours), **S** (Souvent), **P** (Parfois), **J** (Jamais))

La validation d'une compétence du B2i se fait au cours d'une activité quelconque	
La validation d'une compétence du B2i se fait au cours d'une activité spécifiquement conçue à cette fin	

[98]

- ❖ Pour les classes dans lesquelles vous enseignez, qui valide l'ensemble des compétences du B2i ? (Cochez un ou plusieurs items)

- Vous seul(e)..... [99]
- Vous et d'autres collègues..... [100]

II - 3.3 Les feuilles de position et les outils pédagogiques B2i

❖ Quels supports utilisez-vous pour les feuilles de position ?

(Cochez un ou plusieurs items)

- Des feuilles de position papier, copies de celles du BO..... [101]
- Des feuilles de position papier élaborées par les enseignants.....
- Des feuilles de position électroniques..... [103]

❖ Utilisez-vous des « outils pédagogiques » annexes de la feuille de position, type « livret de bord », « carnet de suivi », etc. ?

(Cochez une case)

OUI

NON

[104]

II - 4 La coordination du dispositif

II - 4.1 Existe-t-il une coordination de l'ensemble du dispositif du B2i ?

(Cochez un ou plusieurs items)

- Pour l'ensemble de l'établissement.....
- Par niveau d'enseignement.....
- Par classe.....
- Par discipline.....
- Il n'y a aucune coordination..... [109]

II - 4.2 S'il existe une coordination, qui s'en charge principalement ?

(Cochez un item)

- Vous.....

Sinon :

- Le principal.....
- Un coordonnateur TIC.....
- Un professeur de technologie.....
- Le professeur principal de la classe concernée.....
- Un autre professeur.....
- Un documentaliste.....
- Une autre personne (assistant d'éducation, autre)..... [117]

II - 4.3 Sur quoi la coordination porte-t-elle le plus souvent ?

(Cochez un ou plusieurs items)

- Sur la répartition des compétences du B2i à valider entre les enseignants.....
- Sur le suivi des feuilles de position.....
- Sur l'élaboration de documents communs (livrets de bord, supports d'activité, etc.).....
- Sur l'organisation temporelle..... [121]

II - 4.4 Quand les moments de coordination ont-ils lieu ?

(Cochez un ou plusieurs items)

- Lors des réunions de pré-rentree..... [122]
- Lors des réunions de conseils d'enseignement.....
- Lors de réunions spécifiques B2i.....
- Lors des conseils de classe.....
- En permanence..... [126]

III - Votre opinion sur les effets du dispositif B2i

III - 1 Sur les ressources matérielles, logicielles et de gestion

Le B2i a-t-il modifié les éléments suivants du dispositif TIC du collège ?

(Cochez un ou plusieurs items, une case par ligne)

- | | Négativement | Sans influence | Positivement | |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------|
| ▪ Les matériels et logiciels..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | [127] |
| ▪ Les accès à internet..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ La gestion des salles spécialisées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ L'implantation des ordinateurs reliés aux réseaux..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ Les services proposés par le réseau de l'établissement (boîtes aux lettres d'élèves et d'enseignants, espaces mémoire personnels, etc.)..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | [131] |

III - 2 Sur les pratiques enseignantes

III - 2.1 Intégration de l'usage des TIC et du B2i dans les pratiques disciplinaires et interdisciplinaires

(Cochez une case par item) OUI NON

- La mise en œuvre du B2i favorise-t-elle les usages des TIC en classe ?..... [132]
- Les validations vous prennent-elles plus de temps que vous le prévoyiez ?.....
- Le B2i encourage-t-il les enseignants à se former à l'usage des TIC ?.....
- La mise en œuvre du B2i incite-t-elle à mettre en place de nouvelles activités pluridisciplinaires (itinéraires de découverte, etc.) ?..... [135]

III - 2.2 Introduction de nouvelles pratiques évaluatives

(Cochez une case par item) OUI NON

- La mise en œuvre du B2i favorise-t-elle l'introduction de pratiques d'auto-évaluation des élèves ?.....
- La mise en œuvre du B2i favorise-t-elle l'introduction de pratiques d'évaluation par compétence dans votre discipline ?..... [137]

III - 2.3 Développement du travail en commun

❖ Le B2i favorise-t-il le travail en commun des enseignants

(Cochez une case par item) OUI NON

- Dans les disciplines ?..... [138]
- En pluridisciplinarité (activités pluridisciplinaires, réunions de concertation, échanges et mutualisation des pratiques, itinéraires de découverte, etc.) ?.....

❖ Le B2i favorise-t-il la communication numérique au sein du collège (entre les élèves, entre les élèves et les professeurs, entre les professeurs) ?..... [140]

III - 2.4 Relations entre enseignants

Le B2i favorise-t-il les relations

(Cochez une case par item) OUI NON

- Avec les enseignants du premier degré ?
- Avec les enseignants des lycées ?..... [142]

III - 3 Sur les apprentissages des élève

(Cochez une case par item) OUI NON

- Le dispositif B2i aide-t-il les élèves à acquérir des compétences TIC ?.....
- Le dispositif B2i aide-t-il les élèves à acquérir des compétences disciplinaires..... [144]

La mise en œuvre du B2i favorise-t-elle chez les élèves le développement de qualités telles que :

(Cochez une case par item) OUI NON

- La motivation ?.....
- La confiance en soi ?.....
- Le goût de l'effort ?.....
- La valorisation des compétences personnelles ?..... [148]

IV - Votre opinion sur le fonctionnement du B2i dans votre établissement

Êtes-vous satisfait des éléments suivants ?

(Cochez l'une des 4 cases de chaque ligne)

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	
IV - 1 De l'information reçue sur le dispositif.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[149]
IV - 2 Des éléments contextuels liés au dispositif					
▪ Les matériels disponibles.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Les logiciels.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Les connexions internet.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ L'assistance technique et la maintenance....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ La politique TIC de l'établissement.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ L'implication du principal en matière de TIC.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[155]

IV - 3 Du dispositif B2i proprement dit

(Cochez l'une des 4 cases de chaque ligne)

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	
▪ Le principe d'avoir acquis toutes les compétences pour obtenir le B2i.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[156]
▪ Le principe de valider des compétences B2i à travers les activités disciplinaires.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Le système des feuilles de position.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ L'adéquation du contenu aux finalités du dispositif....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ La clarté de la définition des compétences pour vous...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ La clarté de la définition des compétences pour vos élèves.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Le travail en commun des enseignants sur le B2i.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[162]

V - Données personnelles

Quelle est votre année de naissance ? 1 9

--	--

 [163-164]

Vous êtes (entourez le code) Une femme 1 Un homme 2 [165]

Vous êtes (entourez le code) Agrégé 1 Certifié 2 Autre 3 [166]

Nombre d'années d'ancienneté (y compris 2003-2004) dans la fonction

--	--

 [167-168]

dans l'établissement

--	--

 [169-170]

Discipline d'exercice

(Cochez la ou les cases)

- Arts Plastiques..... [171]
- Documentation.....
- Éducation musicale
- Éducation physique et sportive
- Français
- Histoire-géographie.....
- Langues vivantes
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Technologie [181]

Niveau des classes dans lesquelles vous enseignez cette année :

(Cochez la ou les cases)

- Sixième
- Cinquième
- Quatrième
- Troisième
- SEGPA.....
- UPI..... [187]

Fonctions spécifiques dans l'établissement

(Cochez la ou les cases)

- Professeur principal [188]
Professeur coordonnateur TIC.....
Professeur coordonnateur de discipline..... [190]

Quelques données sur votre niveau de compétences en TIC

(Cochez la ou les cases)

- Vous estimez être du niveau 1 du B2i.....
 du niveau 2.....
 au-dessus du niveau 2.....
 À un bon niveau d'expertise.....
Vous utilisez un ordinateur à domicile.....
Vous utilisez internet à domicile.....
Vous n'avez aucune compétence TIC..... [197]

Êtes-vous impliqué dans la formation TIC de vos collègues ?

(Cochez la ou les cases)

- Dans votre établissement.....
Ailleurs (autre établissement, IUFM, milieu associatif, etc.)..... [199]

Merci

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE AUX PRINCIPAUX DE COLLÈGE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction de
l'évaluation et de la
prospective

Sous-direction de
l'évaluation

Bureau de l'évaluation
des pratiques et des
politiques en matière
d'éducation

Le fonctionnement du dispositif du Brevet Informatique et Internet (B2i) dans les collèges

Questionnaire destiné aux chefs d'établissement

Votre numéro d'établissement (RNE).....

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 [1-8]

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans le cadre de son programme de travail, la Direction de l'évaluation et de la prospective conduit une étude sur le fonctionnement du dispositif du Brevet informatique et internet (B2i) dans les collèges, à la demande du groupe national d'évaluation et de suivi du B2i qui a été récemment mis en place.

L'objectif de cette étude est de recueillir des informations sur la mise en œuvre du B2i, sur les activités donnant lieu à la validation des compétences et sur les acteurs impliqués.

La première phase comprenait l'envoi d'un questionnaire succinct à la totalité des collèges publics de France et des DOM, permettant de connaître avec précision le nombre d'établissements participant au dispositif B2i ; elle s'est déroulée au cours du mois d'avril.

La deuxième phase comprend l'envoi d'un questionnaire aux chefs d'établissement et aux enseignants d'un échantillon représentatif de collèges participant au B2i.

Votre établissement a été désigné par tirage aléatoire pour participer à l'enquête. Vous êtes destinataire du présent questionnaire en tant que chef d'établissement et nous vous remercions de bien vouloir y répondre.

Pour répondre aux questions, veuillez cocher la ou les cases correspondant le mieux à votre situation ou opinion actuelles parmi les réponses proposées. S'il vous est demandé de saisir des nombres ou des quantités, inscrivez un chiffre par case, en calant votre réponse à droite.

Une fois ce questionnaire rempli, merci de le retourner sous enveloppe à :

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DEP-C3, à l'attention de M. J.-François Lévy, pièce A11
« Le fonctionnement du B2i en collège »
3-5 boulevard Pasteur
75015 PARIS

Cette étude ne vise en aucun cas à porter un jugement sur l'activité professionnelle des enseignants sollicités. Elle ne préjuge en aucune façon de l'espace de liberté dont ils disposent dans l'exercice quotidien de leur pratique au sein de l'institution scolaire.

Les réponses sont couvertes par la plus stricte confidentialité et toutes les précautions sont prises par la DEP, sous le contrôle de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) pour que, au plan de l'exploitation, le traitement des questionnaires s'effectue de façon globale et anonyme.

Merci pour votre participation

I - Contexte des Technologies de l'information et de la communication (TIC)

I - 1.1 Votre établissement dispose-t-il :

	<i>(Cochez une case par item)</i> OUI		NON	
▪ D'un réseau local ouvert aux usages pédagogiques ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[9]
▪ De plusieurs accès à internet à haut débit disponibles sur des postes à disposition des élèves ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ D'une (ou plusieurs) salle(s) multimédia ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ D'un site Web ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
I - 1.2 Les élèves ont-ils accès aux ordinateurs en dehors des cours ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
I - 1.3 L'établissement dispose-t-il d'une charte d'usage du réseau et d'internet ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Les élèves en ont-ils connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[15]

II - Votre politique de développement des TIC aujourd'hui

	<i>(Cochez une case par item)</i> OUI		NON	
▪ Vous attachez une importance particulière au développement des TIC dans votre établissement.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Les TIC tiennent une place importante dans le projet d'établissement.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Vous incitez les enseignants à se former à l'usage des TIC.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Des projets TIC à moyen terme (1 à 3 ans) sont développés dans votre établissement.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Votre collège est impliqué dans des expérimentations TIC académiques ou nationales.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[20]

III - Le B2i dans l'établissement

III - 1 Organisation pratique du B2i dans l'établissement

▪ Quand le B2i a-t-il été installé ?	Rentrée de septembre 2001 <input type="checkbox"/>	2002 <input type="checkbox"/>	2003 <input type="checkbox"/>	[21]
	<i>(Cochez une case par item)</i> OUI		NON	
▪ Le B2i est-il intégré dans le projet d'établissement ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Avez-vous présenté le B2i aux enseignants ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Le collège dispose-t-il de sections et dispositifs particuliers (SEGPA, dispositifs d'aide et de soutien, classes d'insertion, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Si oui, le B2i concerne-t-il ces sections et dispositifs particuliers ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[25]

III - 2 La coordination du dispositif

III - 2.1 Existe-t-il une coordination de l'ensemble du dispositif du B2i ?

(Cochez un ou plusieurs items)

- Pour l'ensemble de l'établissement.....
 - Par niveau d'enseignement.....
 - Par classe.....
 - Par discipline.....
 - Il n'y a aucune coordination.....
- [30]

III - 2.2 S'il existe une coordination, qui s'en charge principalement ?

(Cochez un item)

- Vous.....
 - Un coordonnateur TIC.....
 - Le professeur principal de la classe concernée.....
 - Un professeur, de quelle discipline ?
 - Arts Plastiques.....
 - Éducation musicale
 - Éducation physique et sportive
 - Français
 - Histoire-géographie.....
 - Langues vivantes
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la vie et de la Terre
 - Technologie.....
 - Un(e) documentaliste.....
 - Une autre personne (assistant d'éducation, autre).....
- [45]

III - 3 Les problèmes de suivi des feuilles de position

❖ Comment s'effectuent leur transmission ?

des versions papier transitent :

(Cochez une case par item) par l'élève par l'administration

- Entre école et collège.....
 - Entre classes successives de collège.....
 - Entre collège et lycées
- [48]

(Cochez une case) OUI NON

- D'autres supports (électroniques) sont-ils utilisés pour leur transmission ?... [49]

❖ Utilisez-vous des « outils pédagogiques » annexes de la feuille de position, type « livret de bord », « carnet de suivi », etc. ?

(Cochez une case par item) OUI NON

- Sur des supports papier.....
- Sur des supports électroniques.....
- Ces supports électroniques sont-ils disponibles sur le réseau de l'établissement.... [52]

III - 4 Information spécifique au B2i

(Cochez une case par item) OUI NON

- Vous estimez-vous bien informé sur le B2i ?.....
- Y a-t-il des demandes d'information sur le B2i de la part des enseignants de l'établissement ?..... [54]

Si oui comment y répondez-vous ?

(Cochez une ou plusieurs cases)

- Vous organisez des réunions dans votre établissement.....
- Vous les renvoyez à des sources diverses (académiques, etc.)..... [56]

IV - La validation des niveaux du B2i dans le collège

IV - 1 Les données concernant la présente année scolaire :

IV - 1.1 Pouvez-vous renseigner ce tableau avec des chiffres concernant la présente année scolaire :

Situation des élèves	Nombre	Sur un total de
Nombre d'élèves entrés au collège en sixième avec le B2i niveau 1 totalement validé	□□□□	□□□□
Nombre d'élèves entrés au collège en sixième avec un livret de compétences du B2i niveau 1 partiellement validé	□□□□	□□□□
Nombre d'élèves entrés en sixième sans livret de compétences B2i ou avec un livret vierge (aucune compétence validée)	□□□□	□□□□
Nombre d'élèves de troisième qui disposent d'un livret de compétences B2i niveau 1 en cours de validation	□□□□	□□□□
Estimation du nombre d'élèves qui, probablement, quitteront le collège en fin de troisième cette fin d'année scolaire avec un B2i niveau 1 totalement validé	□□□□	□□□□
Estimation du nombre d'élèves qui, probablement, quitteront le collège en fin de troisième cette fin d'année scolaire avec un B2i niveau 2 partiellement validé	□□□□	□□□□
Estimation du nombre d'élèves de troisième qui, probablement, quitteront le collège cette fin d'année scolaire avec un B2i niveau 2 totalement validé	□□□□	□□□□

[57-62]

[93-98]

IV - 1.2 Une validation du B2i **niveau 1** est-elle organisée dans le collège pour les élèves qui n'ont pas cette attestation ?

(Cochez une case) OUI NON [99]

IV - 1.3 Le bilan du B2i est-il communiqué

(Cochez une ou plusieurs cases)

- En interne (sous quelque forme que ce soit) ?.....
- À l'extérieur de l'établissement ?..... [101]

V - Votre opinion sur les effets et le fonctionnement du B2i

V - 1 Sur les ressources matérielles, logicielles et de gestion

Le B2i a-t-il modifié les éléments suivants du dispositif TIC du collège ?

(Cochez l'une des 3 cases de chaque ligne) Négativement Sans influence Positivement

- Les matériels et logiciels.....
- Les accès à internet.....
- La gestion des salles spécialisées [104]

V - 2 Sur les pratiques enseignantes

V - 2.1 Intégration des usages des TIC et du B2i dans les pratiques disciplinaires

- (Cochez une case par item) **OUI** **NON**
- La mise en œuvre du B2i développe-t-elle les usages des TIC en classe ?..... [105]
 - Le B2i encourage-t-il les enseignants à se former à l'usage des TIC?..... [106]

V - 2.2 Développement du travail en commun

Selon vous, le B2i favorise-t-il le travail en commun

- Dans les disciplines ?.....
- En pluridisciplinarité (activités pluridisciplinaires, réunions de concertation, échanges et mutualisation des pratiques, etc.) ?..... [108]
- ❖ Le B2i favorise-t-il la communication numérique au sein du collège (entre les élèves, entre les élèves et les professeurs, entre les professeurs) ?..... [109]

V - 2.3 Relations entre enseignants

Le B2i favorise-t-il les relations

- Avec les enseignants du premier degré ?
- Avec les enseignants des lycées ?..... [111]

V - 3 Sur l'image de l'établissement

- Le B2i contribue-t-il à valoriser l'image de votre établissement ? (Cochez une case)
 Beaucoup Moyennement Un peu Pas du tout [112]

V - 4 Sur le dispositif B2i proprement dit

- (Cochez l'une des 4 cases de chaque ligne)
- | | Très satisfaisant | Satisfaisant | Peu satisfaisant | Pas du tout satisfaisant | |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------|
| ▪ Le principe d'avoir acquis toutes les compétences pour obtenir la validation du B2i..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | [113] |
| ▪ Le principe de valider des compétences B2i à travers les activités disciplinaires.. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ Le système des feuilles de position..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ L'adéquation du contenu aux finalités... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| ▪ Le travail en commun des enseignants sur le B2i..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | [117] |

Merci